

édé en 1887

MONTREAL, vendredi 1er février 1918

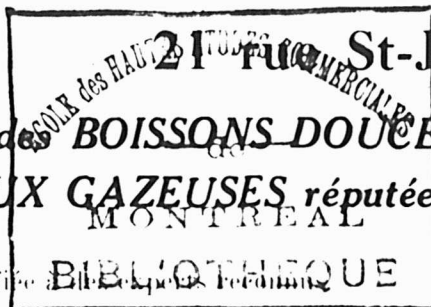
Vol. XXXI—No 5



Réorganisation Complète de l'ancienne Maison

J. CHRISTIN & CIE, Limitée

Fondée en 1855



la Maison des BOISSONS DOUCES et des
EAUX GAZEUSES réputées
MONTREAL

La fabrication de tous les produits est confiée à des experts renommés.

Le laboratoire est placé sous le contrôle de M. Henri Lanctôt, pharmacien-chimiste.

Le département des finances demeure entre les mains de M. J. N. Fortin, qui devient secrétaire de la nouvelle compagnie.

M. Rodrigue Marion, depuis quinze ans au service de la maison, assume la charge de contremaître de la manufacture.

M. Albert Hudon, de la Maison Hudon et Orsali, agissant comme président de la nouvelle compagnie, garde la haute main sur l'entreprise, ce qui en assure la stabilité et constitue un gage certain de succès.



PAS DE SACCHARINE
LE SUCRE DE CANNE PURE de

DANS LES BOISSONS
DE CHRISTIN,
MAIS SEULEMENT

Redpath



Dans tout commerce

Il y a un grand nombre d'articles qui, à certaines saisons, ne se vendent pas et le marchand se creuse la tête pour trouver le moyen de s'en débarrasser coûte que coûte. C'est un fait qui ne se produit jamais avec les

Essences culinaires de Jonas.

Elles ne connaissent pas de morte-saison. Printemps, Été, Automne et Hiver, la ménagère demande les Essences de Jonas. Avez-vous beaucoup d'articles dans votre magasin qui se vendent avec si peu de peine? C'est pourquoi votre intérêt est de ne jamais manquer d'avoir en stock les

Essences culinaires de Jonas.

Manufacturées par

HENRI JONAS & CIE., MONTREAL.

Un article de saison

est un article à ne pas négliger. Si vous mettez bien en évidence dans votre magasin ou dans votre vitrine l'article du jour, votre clientèle pensera à l'acheter. Y-a-t-il un article qui soit plus de saison que le

Vernis Militaire de Jonas?

Par les temps de pluie ou de neige qui ternissent rapidement les chaussures, il n'a pas son pareil pour l'entretien des chaussures en cuir. Si vous voulez offrir à vos clients un Vernis qui donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager, offrez-lui, en toute confiance, le

Vernis Militaire de Jonas.

HENRI JONAS & CIE

FABRICANTS

Maison Fondée en 1870

173 à 177, RUE ST-PAUL, OUEST, - MONTREAL.

La Marmelade d'Oranges

est

Toujours un Article de Bonne Vente



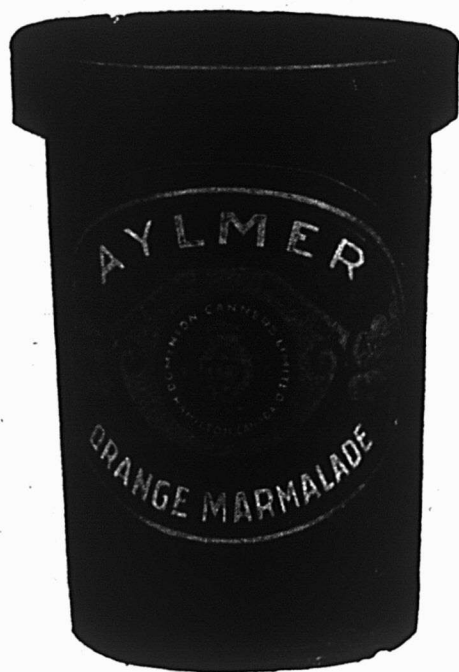
"Le Sceau de Qualité"

Votre confiance en la qualité de cette ligne est bien méritée. "Le Sceau de la Qualité" est votre garantie que les ingrédients qui entrent dans cette marmelade sont soigneusement choisis et convenablement préparés.

La marmelade d'Orange d'Aylmer est un grand favori parmi les ménagères. Elle se vend rapidement sur sa réputation. Les dif-

férentes grandeurs aident à la vente l'une de l'autre.

Ayez en mains un bon stock de cette marque particulière.



Dominion Canners,
Limited

Hamilton, Canada



PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WAITER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ livre et de ½ livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Etiquette rouge) paquets

de 3 livres2.75

Paquets de 6 livres5.40

Superb, paquets de 3 livres2.60

Paquets de 6 livres5.10

Crescent, paquets de 3 livres2.65

Paquets de 6 livres5.20

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75

— — — 3 livres. 6 livres.

Griddle.Cake, paquets de 3 liv.

Paquets de 5 livres

Pancake, paquets de 1½ livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets0.00

Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ¼ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED,

Montréal.

Conserves La douz.

Corned Beef Compressé ½s. 2.90

Corned Beef Compressé 1s. 4.45

Corned Beef Compressé 2s. 9.25

— — — 6s. 34.75

Corned Beef Compressé14s. 80.00

Roast — ½s. 2.90

Boast 1s. 4.45

Roast 2s. 9.00

Roast 6s. 34.75

Boeuf bouilli 1s. 4.45

Boeuf bouilli 2s. 9.00

Boeuf bouilli 6s. 34.75

Veau en gelée ½s. 0.00

Veau en gelée 1s. 0.00

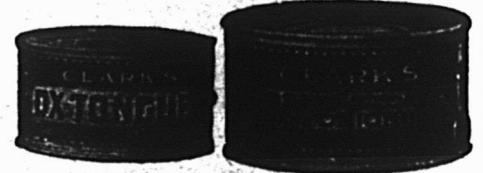
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine2.30

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine2.95

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres2.00



— au lard, grandeur 1½

Sauce Chili, la douzaine 1.90

Sauce Tomates, la douzaine 1.90

Sans sauce la douzaine 1.65

Pieds de cochons sans os 1s. 4.95

Pieds de cochons sans os 2s. 9.25

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc 3.45

Boeuf fumé en tranches, pots en verre 1s. 3.45

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a

CHURCH & DWIGHT
Manufacturiers
MONTREAL
LIMITED



Nouvelle forme ajustée

Claridge et Falcon

SEMBLABLES AUX
FAUX-COLS
ARROW

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Cluett, Peabody & Co., Inc., Fabricants, Montréal

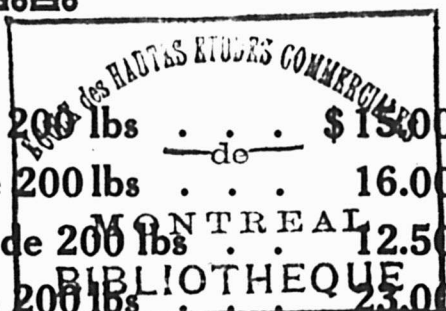
Il y aura

CARÊME

*cette année comme auparavant, soyez-en assuré.
Pour n'être pas désappointé, commandez im-
médiatement.*

**Le Mercredi des Cendres tombe
le 13 Février Prochain**

Morue verte No 1 de choix, baril de 200 lbs	de	\$ 15.00
Morue verte grosse de choix, baril de 200 lbs	de	16.00
Harengs Labrador véritables, baril de 200 lbs	de	12.50
Saumon Labrador medium, baril de 200 lbs	de	23.00
Turbot en saumure, baril de 200 lbs		16.00
Morue fraîche gelée, en boîte de 200 lbs, la livre		7½c
Harengs gelés, en boîte de 100 lbs, la livre		7c
Poulamon - petit poisson, au baril		4.00

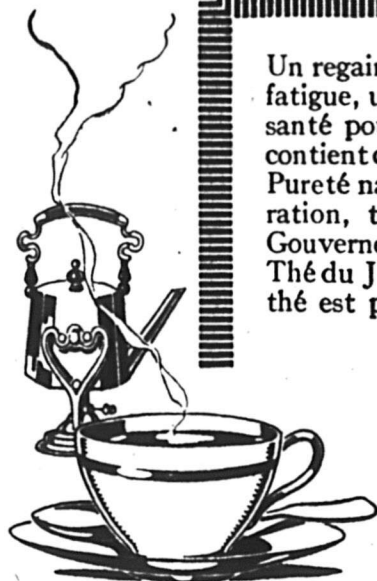


La Cie D. HATTON

Fondée en 1874

MONTREAL

THÉ DU JAPON



Un regain de vigueur quand arrive la fatigue, un aliment pour les forts, la santé pour les malades, voilà ce que contient chaque tasse de Thé du Japon. Pureté naturelle et absence d'adultération, tels sont les règlements du Gouvernement Japonais. Buvez du Thé du Japon pour être sûrs que votre thé est pur.

"Le thé adoucit le caractère, éveille l'esprit, stimule l'organisme."

14

Demandez à votre marchand de gros de vous fournir un stock de Thé du Japon et soyez convaincu que la qualité supérieure et la finesse de son arôme libéralement annoncées partout vous amèneront rapidement la clientèle, des ventes faciles et de substantiels profits. Faites savoir à vos clients que vous vendez le Thé du Japon, le thé de choix, qui donne pleine satisfaction.

Les Aliments Préparés de CLARK

sont garantis de première qualité



Fèves au Lard de CLARK

- Le dîner bouilli canadien
- Beefsteak et oignons
- Saucisse de Cambridge
- Corned Beef
- Roast Beef
- Viandes en pains
- Brawn anglais
- Hachis de Corned Beef
- Viandes en pot
- Boeuf fumé en tranches
- Langue, jambon et veau
- Fluid Beef Cordial
- Beurre de Peanut
- Minced Collops

Soupes (assortiment complet) etc. etc. Donnez de la qualité—Vous ferez des affaires

W. Clark Ltd - Montréal



Farines Préparées de Brodie

Licence No 2-001.

Avoines Roulées "Perfection"

Licence No 2-034.

Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERS se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.

BRODIE & HARVIE Limited
Montréal Téléph. Main 436

Les clients satisfaits sont le meilleur actif d'un commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat de BAKER



REGISTERED TRADE-MARK

sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure, de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

SAUCISSE DIONNE

Tél. Lasalle 92



Faite Exclusivement de

PORC FRAIS

La Meilleure Saucisse au Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES

287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

- IRON BREW
- GINGER ALE
- CREAM SODA
- LEMON SOUR
- CHERRY CREAM
- CHAMPAGNE KOLA
- CIDRE CHAMPAGNE
- CIDRE DE FOMME
- EAU MINERALE
- FRAISE
- ORANGE
- SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 256

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement. Empaqueté comme suit: Caisse de 96 paquets de 5 cents . . . \$3.45

Caisse de 60 paquets de 1 livre..\$3.45
— — 120 — de 1/2 livre.. 3.65
— — 30 — de 1 livre..
et 60 paquets mélangés, 1/2 livre. 3.55

WM. H. DUNN LTEE

Montréal.

Edwards Soups, (Potages Granulés, Préparés en Irlande) Variétés. Brun — Aux Tomates — Blanc ou assorti
Paquets, 5c, Boîtes 3 douz., par douzaine 0.45
Canistres, 15c, Boîtes 3 doz., par douz. 1.45
Canistres, 25c, Boîtes 2 douz., par douz. 2.35

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop. **SHERBROOKE P. Q.**
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.50

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun. La doz.
 6 doz. de 2 oz. \$0.75
 4 doz. de 4 oz. 1.15
 4 doz. de 6 oz. 1.60
 4 doz. de 8 oz. 2.15
 4 doz. de 12 oz. 2.65
 2 doz. de 12 oz. 2.70
 4 doz. de 1 lb. 3.40
 2 doz. de 1 lb. 3.45
 1 doz. de 2½ lbs. 8.30
 ½ doz. de 5 lbs. 15.10
 3 doz. de 6 oz. à la cse
 1 doz. de 12 oz. 9.20
 1 doz. de 16 oz. 9.20

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

Empois de cuisine.
 W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . 0.11
 Canada Pure Corn Starch (40 livres) 0.10
 Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre 0.18
 (Boîte de 20 liv., ¼c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 livres 1 doz., en caisse . . 4.25
 Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse 4.65
 Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse 5.20
 — 10 liv., ¼ doz. en caisse . 4.95
 — de 20 liv., ¼ doz., en caisse 4.90
 (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
 Barils, environ 700 livres . . . 0.07
 Demi-Baril, environ 350 livres . . 0.07½
 Quart de Baril, environ 175 liv. 0.07½
 Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque 2.15
 — — 3 gals., 38½ liv., chaque 3.25
 — — 5 gals., 65 liv., chaque 5.25

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse
 Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. 5.15
 Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. 5.70
 Boîtes de 10 livres, ½ douzaine 5.45
 Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine 5.40
 (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)
 Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois



LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La caisse
 4 doz. à la caisse 5.45
 3 caisses 5.35
 5 caisses ou plus 5.30
 Soda "Magic" la caisse
 No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95
 5 caisses 3.90
 No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. . 4.35
 5 caisses 4.25
 Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque 4.90
 Barils de 400 livres, par baril . . 13.90
 Crème de Tartre "Gillett"
 ¼ lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.60
 ½ lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 5.05
 ½ lb. Caisse, avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 5.60
 Par Caisse
 2 doz ppts. ½ lb. } Assortis, 22.10
 4 doz. ppts. ¼ lb. }
 5 lbs. canistres carrées (½ doz. la lb. dans la caisse) 0.89
 10 lbs, caisses en bois 0.83
 25 lbs. seaux en bois 0.83
 100 lbs en barillets (baril ou plus) 0.79
 300 lbs. en barillets 0.78

jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

BORDEN MILK CO., LIMITED MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

LAIT CONDENSE

La caisse
 Marque Eagle, 48 boîtes 8.75
 — Reindeer, 48 boîtes 8.45
 — Silver Cow, 48 boîtes 7.90
 — "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes 7.75
 Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.75
 — "Challenge", "Clover", 48 boîtes 7.25

Lait Evaporé
 Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . 6.40
 "Tall", 48 boîtes . . . 6.50
 "Family", 48 boîtes . . . 5.50
 "Small", 48 boîtes . . . 2.60

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.75
 — — "Petite", 48 boîtes 6.00
 — Regal, 24 boîtes 5.40
 Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes 5.75

Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

Franco dans Québec et Ontario La liv.
 Seaux en bois, 25 liv. 0.12
 Seaux en bois, 50 liv. 0.11½
 Caisses en bois, 50 liv. 0.10½
 Canistres 5 livres 0.15
 Canistres 10 livres 0.13½
 Barils en fer, 100 livres 0.10½
 Barils 400 livres 0.10½

THE CANADA STARCH CO. LTD. Manufacturier des Marques Edwardsburg.

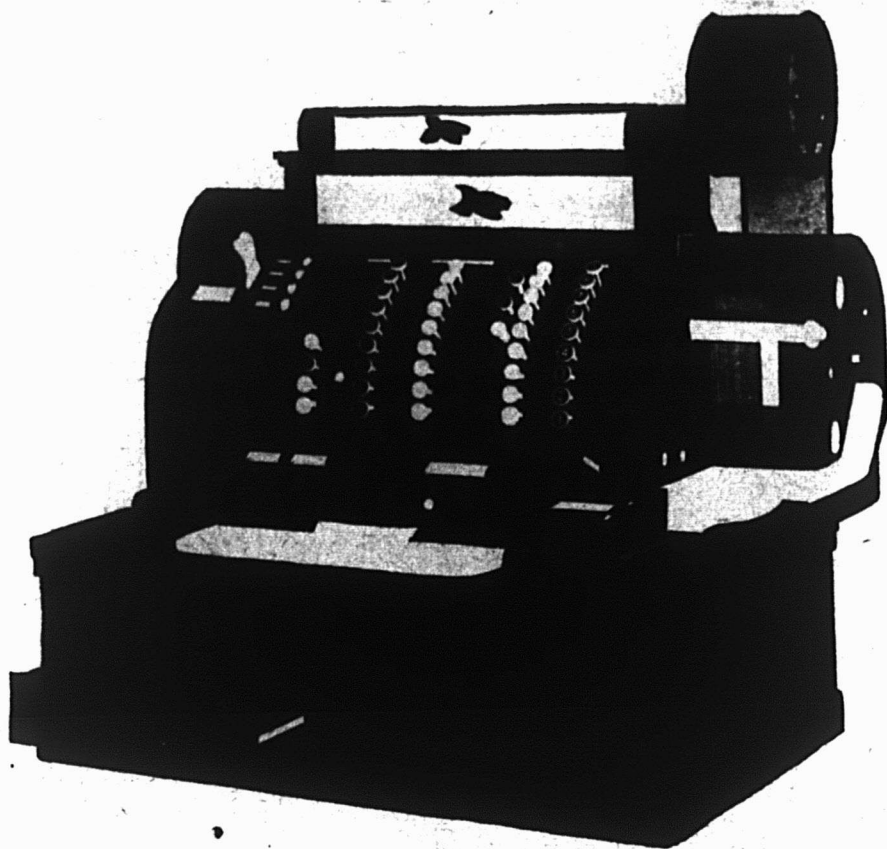
Empois de buanderie. La liv
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.09½
 — White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . 0.10
 Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.10½
 Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.10
 Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.10
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) 0.11
 Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.12½
 — — (36 liv.)
 boîtes à coulisses de 6 livres. 0.12½
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.10½
 Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.25
 Celluloid
 Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 4.50

— Marque Reindeer, petites boîtes 6.00
 Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand" La lb.
 Macaroni "Bertrand" manquant
 Vermicelle — —
 Sphaghetti — —
 Alphabets — —
 Nouilles — —
 Coquilles — —
 Petites Pâtes — —
 Extraits Culinaires "Jonas" La doz.
 1 oz. Plates Triple Concentré 1.00
 2 oz. — — — 1.90
 2 oz. Carrées — — 2.30
 4 oz. — — — 4.00
 8 oz. — — — 7.50
 16 oz. — — — 14.60
 2 oz. Rondes Quintessences 2.40
 2½ oz. — — — 2.74
 5 oz. — — — 4.64
 8 oz. — — — 8.00
 8 oz. Carrées Quintessences 8.00
 4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri 5.00
 8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri 9.00
 2 oz. Anchor Concentré 1.20
 4 oz. — — — 2.15
 8 oz. — — — 3.60
 16 oz. — — — 7.20
 2 oz. Golden Star "Double Force" 0.95
 4 oz. — — — 1.75
 2 oz. — — — 3.25
 16 oz. — — — 5.75
 2 oz. Plates Solubles 0.95
 4 oz. — — — 1.75



Vos Commis

M.le Marchand:

Il est de la plus haute importance dans la conduite de vos affaires, d'obtenir la coopération sans réserve de vos commis.

S'ils peuvent être amenés à donner le maximum d'effort productif, ils seront un actif de valeur pour votre commerce. Pour obtenir ce résultat, il faut leur donner de l'encouragement et leur en fournir le motif.

Votre but devrait être de faire en sorte que vos commis voient vos affaires en se plaçant à votre propre point de vue; de placer devant eux telle information selon votre désir et qui, si elle leur est donnée, vous procurera des profits.

Une sérieuse enquête révèle le fait que les Caisses Enregistreuses "National" sont un gros facteur pour déterminer quels sont les meilleurs commis. Elles sont adoptées par des milliers de commis et de marchands dans toutes les parties du monde.

Découpez le coupon ci-contre et adressez-le-nous par la poste, nous vous expédierons gratis des articles vous indiquant les bons moyens de tenir commerce avec succès.

Entretenez-vous avec notre représentant, il peut vous aider car il sait comment augmenter l'efficacité dans votre magasin.

**The National Cash Register
Co., of Canada, Limited**
Toronto

 Veuillez s'il vous plaît, me fournir des renseignements concernant votre système appliqué à mon magasin.

Nom

Adresse

Genre de commerce

Une Grosse Economie

pour vos clients

Un Gros Profit

pour vous

avec

La Poudre d'Oeufs POPULAIRE'S

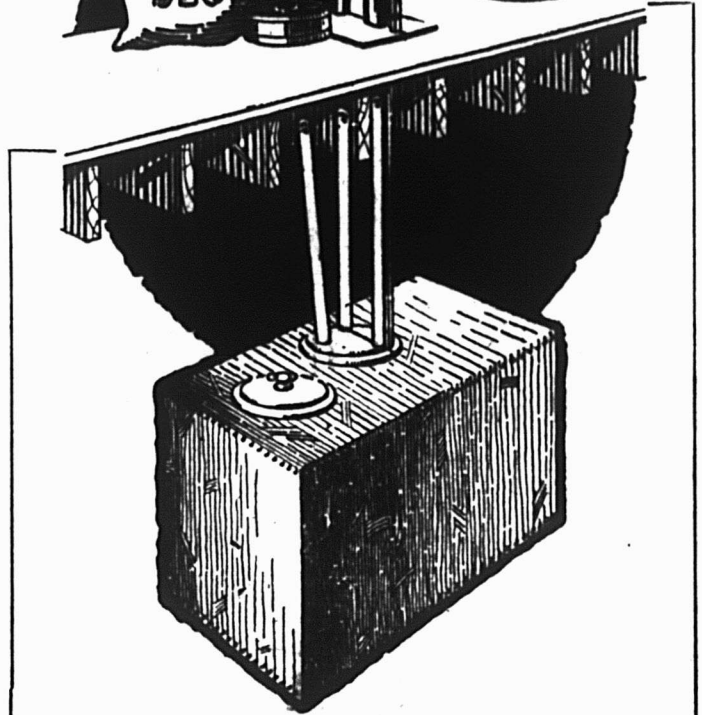
Commandez-en aujourd'hui — elle se détaille 10 cents le paquet (l'équivalent d'une douzaine d'oeufs). Egalement en paquets plus grands.

Ecrivez-nous pour prix

La COMPAGNIE IMPERIALE Enregistrée

645 rue St-Valier, QUEBEC (P.Q.)

Plus de danger que les Produits Alimentaires soient gâtés par les émanations d'huile.



Systeme d'Emmagasinage de l'Huile

BOWSER

ESTABLISHED 1885

Les dommages sérieux qui arrivent fréquemment aux approvisionnements alimentaires par les émanations d'huile, sont dûs à l'emmagasinage défectueux de l'huile. Les émanations, du fait de leur assimilation facile avec l'air, se répandent dans tout le magasin où tous les aliments capables d'absorption et de contamination sont rendus inutilisables.

Le BOWSER retient les émanations d'huile (qui sont d'ailleurs la force et le corps de l'huile), là où elles doivent être, c'est-à-dire dans l'huile même — et préviennent toutes autres pertes telles que renversement, égoutement, sur-mesure, etc.

Tout marchand vendant de l'huile devrait avoir un Bowser — c'est un épargneur d'argent et un producteur de profits.

Ecrivez à présent pour catalogue.

S. F. BOWSER & Co., Inc.
TORONTO (Ont.)

BUREAUX DE VENTES DANS
TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS
PARTOUT

Présentation des Capsules Anchor

Cette illustration vous montre quelques-unes des manufactures de conserves employant sur leurs produits les Capsules Anchor.

Les Capsules Anchor impliquent une augmentation d'affaires et de plus gros profits pour le détaillant, pour beaucoup de raisons que nous nous proposons d'exposer dans les prochains numéros de ce journal.

Suivez-les et lisez-les et vous serez convaincu.

Les Capsules Anchor ajoutent à vos profits



Anchor Cap & Closure Corporation
OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET
BUREAUX GENERAUX




50 Chemin Dovercourt
TORONTO (ONT.)

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers: La répétition n'est pas monotone quand elle s'applique aux ventes. Le renouvellement des ordres est ce qui rend une ligne profitable au producteur, alors que toute ligne de marchandises où les ordres ne serépètent pas n'est qu'un piètre placement de capital. La constante répétition des ventes de mois en mois, et d'année en année est ce qui caractérise la Poudre à Pâte "Magic" et c'est ce qui fait que des centaines d'épiciers d'un bout à l'autre du Canada la considèrent comme un de leurs plus précieux actifs. Nous n'avons aucune hésitation à proclamer que c'est la marque favorite canadienne.

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE Poudre à PÂTE EN CANADA DONT TOUS LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLET COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.
MONTREAL WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

La Marque Brunswick

—les Aliments Marins qui se vendent



Ils se vendent parce que leurs qualités de bon goût les recommandent à tous ceux qui aiment les aliments marins délicieux et sains.



Un bon étalage de la marque Brunswick vous mettra en relation directe avec la demande pour le poisson, qui augmente sans cesse.

Commandez un approvisionnement de la liste ci-dessous et faites savoir à vos clients que vous vendez les Aliments Marins de la Marque Brunswick.

Prenez en stock les articles suivants:

<p>¼ SARDINES A L'HUILE FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) HARENGS SAUCE TOMATE</p>	<p>¼ SARDINES A LA MOUTARDE KIPPERED HERRING CLAMS</p>
---	--

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }
Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN.
Union Postale, fra . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 1er février 1918

Vol. XXXI—No 5

LES DECLARATIONS DE M. ZEPHIRIN HEBERT, A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU BOARD OF TRADE

L'assemblée annuelle du Board of Trade a été tenue mardi dernier, et devant de nombreux membres présents, M. Zéphirin Hébert, le président sortant de charge, fit un rapide exposé des questions économiques qui se posèrent au cours de l'année passée et suggéra les remèdes à apporter à la situation du pays.

"La prospérité actuelle du Canada, est due aux commandes de guerre et sera de courte durée, et à moins que l'on ne pratique l'économie, il s'ensuivra de terribles résultats." Telles ont été les déclarations faites par M. Z. Hébert.

"Les prix, a dit M. Hébert, ne reviendront jamais vraisemblablement à ceux de l'avant-guerre, parce que le coût de la main-d'oeuvre ne sera pas diminué."

Comme remède à l'état actuel des choses, M. Hébert propose trois principaux moyens:

L'augmentation de la production, la réglementation des vivres et l'économie.

Faisant quelques remarques à propos de certaines résolutions votées par le Board of Trade, M. Hébert dit:

"Ce qui a donné lieu à la motion en faveur de la taxe sur les profits de guerre est que l'amendement de ce bill, tel qu'annoncé à la Chambre des Communes, comprenait un effet rétroactif en autant que le terme de trois ans dont il était fait mention, n'était pas expiré. Par là plusieurs dont la troisième année d'affaires arrivait à terme et qui n'auraient pu, sans doute, avoir prévu ce changement inattendu, auraient pu souffrir de grands préjudices.

"Le conseil a compris quand il devint évident que notre pays devait fournir plus d'approvisionnements à la mère-patrie et aux alliés que des mesures opportunes devaient être prises pour augmenter la production des matières alimentaires.

L'opportunité de faire des lois concernant l'éclairage en plein jour, a été aussi l'objet de la considération du Board of Trade.

"Le Conseil a cru raisonnable d'appuyer la demande d'une commission du commerce intérieur.

"Le gouvernement n'ayant pas été, l'an dernier, prêt à s'occuper de la suggestion, j'espère, dit M. Hébert, que le nouveau Conseil renouvellera les représentations déjà faites, car je suis convaincu que la création de cette commission serait d'un grand secours au commerce et à l'industrie, car elle pourrait juger de la bonté de certaines méthodes et de nouveau déterminer ce qui devrait constituer les formalités convenables en affaires."

"Le résultat serait qu'on mettrait un code à la disposition de tous les commerçants et que le commerce et l'industrie suivraient une direction telle que beaucoup d'abus seraient éliminés et beaucoup de perfectionnement exécutés.

"Les plaintes du public au sujet des prix élevés et exorbitants seraient étudiées et les choses seraient mises au point si l'on trouvait motif suffisant à cela ou autrement si tout allait bien, les plaignants recevraient entière satisfaction."

Abordant le sujet du coût élevé de la vie, M. Hébert dit que:

"Ceux qui ont songé à cette question et l'ont étudiée comprennent que les millions d'hommes qui ont combattu et combattent actuellement dans cette guerre sont improductifs et destructifs; de là besoin d'approvisionnements et accroissements de la demande.

"Les lois de l'économie politique ne manquent jamais de se faire sentir et à notre époque, elles ont démontré comme à l'ordinaire leur précision.

"Des questions d'ordre secondaire, telles que le coût de la main-d'oeuvre et du transport sont aussi pour beaucoup la cause des conditions existantes.

"Le seul remède à employer est l'augmentation de la production, la réduction de la consommation et l'économie.

"Le premier et le troisième de ces moyens sont faciles à mettre à exécution; le second cependant ne peut l'être qu'à la faveur des circonstances très favorables. Tous les autres moyens, je pense, seraient sans résultat.



TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

Black Watch

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS



“Il faut bien se mettre dans l'esprit que le retour des prix à ceux d'avant la guerre sera lent et graduel et sera en rapport avec le rétablissement général des choses, car l'évolution ne sera pas rapide.

“Cette guerre universelle a causé une perturbation qui révolutionnera les fondements du monde économique.

“Je crois que sous ce rapport, le travail ouvrier sera le facteur principal en autant que les hauts salaires qui existent actuellement ne diminueront pas au niveau de l'avant-guerre.

“Dans l'évaluation de tous les produits, soit matières premières ou articles de fabrication, le coût de la main-d'oeuvre est la base à peu près de cinquante pour cent; il s'ensuit que les prix ne reprendront pas leur niveau d'avant-guerre.

“La création d'un bureau de contrôle des vivres a été considéré essentiel si l'on voulait fournir aux Alliés leurs besoins et aussi régler le transport de tous les produits alimentaires.

“Plusieurs règlements ont été mis en vigueur, et l'on étudie la question d'imposer des permis à tous les manufacturiers et commerçants.

“Cette mesure concourrait à assurer une distribution égale et préviendrait toute possibilité d'accumulations faciles avec les conditions actuelles.

“Bien que le contrôleur des vivres ait le pouvoir de réglementer les prix, je comprends que ce n'est pas son programme, vu que des complications pourraient s'élever, qui nuiraient aux compagnies intéressées, sans procurer de bien aux consommateurs.

“Il a adopté un plan tel qu'il peut exercer un contrôle absolu sur les prix, prévenant par là les tentatives des profiteurs de guerre.”

UN SYMPTOME D'INDIFFERENCE

Comme il a été annoncé, les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce du District de Montréal ont été réélus par acclamation; et encore que ce témoignage d'estime puisse être très flatteur pour ceux qui en sont l'objet, il est peut-être regrettable que des personnalités nouvelles ne viennent remplir les postes, vacants, avec tout ce qu'elles peuvent apporter d'initiative privée et d'expérience. Il nous semble que des corps commerciaux comme celui dont il est question et ayant pour objet de représenter les intérêts du commerce en général devraient se renouveler fréquemment et laisser la porte grande ouverte à ceux qui sont susceptibles d'y apporter l'aide précieuse de leurs connaissances et de leur dévouement. Laisser en charge des mêmes postes les mêmes titulaires c'est donner prise à la routine et créer une pratique qui peut être dangereuse pour l'avenir. Pourquoi ne pas suivre le cours normal d'une promotion toute indiquée? Loin de nous l'idée de déprécier la valeur du travail de quiconque, mais, il est important, en ces temps où les problèmes économiques les plus difficiles à résoudre s'offrent à nos attentions de ne pas paraître se laisser aller à une indifférence et à un désintéressement regrettables dans le domaine commercial. Sans doute, il y eut dans le passé des exemples de ces réélections collectives, mais qu'on se le rappelle précisément, à cette époque, la Chambre de Commerce passait pour un corps passif et les critiques ne la ménageaient pas. Nous sommes en un temps où nous devons faire preuve d'une activité fébrile, ce n'est pas le moment de nous endormir ou d'éviter les responsabilités.

LE NOUVEAU CONTROLEUR DES VIVRES

L'honorable W. J. Hanna a donné sa démission comme contrôleur des vivres et sans vouloir, chercher à approfondir les raisons véritables de ce départ, on peut se montrer surpris de cette décision soudaine qui, en demeurant, ne peut contrarier les intérêts du public puisque un successeur immédiat lui a été trouvé en la personne de son assistant M. H. Thomson. C'est donc vers ce nouveau promu que se dirigent nos regards, et nous espérons qu'il ne languira pas dans son nouveau travail comme le fit parfois son prédécesseur et que surtout, il aura la bonne inspiration de consulter fréquemment toutes les branches du commerce pour se former une opinion exacte de la situation et ne pas prendre des mesures inopportunes et préjudiciables aux intérêts du commerce national.

M. H. B. Thomson, a fait une première déclaration à la presse canadienne, dans laquelle il rend hommage à son prédécesseur, il fallait s'y attendre, c'est la reconnaissance qui parle, et ce n'est pas cette déclaration laudative qui nous intéresse, mais celle qui exprime le vœu du nouveau dictateur de collaborer étroitement avec tous et chacun pour solutionner d'une manière équitable la difficile question des vivres.

Espérons que M. Thomson suivra ce programme à la lettre et qu'il se tiendra en contact régulier avec le commerce de détail, qui, en qualité de distributeur de produits alimentaires, a bien son mot à dire dans les décisions prises à ce sujet.

LA LICENCE DE SHREDDED WHEAT

Le Shredded Wheat Co. a obtenu sa licence conformément aux prescriptions du contrôleur des vivres. Cette licence a été accordée avec la spécification que le blé employé ne devra être que de 75 pour cent du montant consommé dans la manufacture du Shredded Wheat, l'an passé. Comme ce produit était composé de blé entier, il est manifeste que cette restriction coupera d'un quart la production de cette compagnie.

LA FARINE PREPAREE ET L'AVOINE ROULEE

Comme nous l'avons annoncé en temps voulu, le contrôleur des vivres a soumis à l'octroi d'une licence la vente en paquets de la farine préparée et de l'avoine roulée. On aurait pu croire que cette mesure pouvait apporter quelque perturbation dans le commerce de ces denrées alimentaires. Il n'en est rien, heureusement, et il nous fait plaisir d'annoncer aux marchands détaillants de la province qu'en vertu des licences 2-001 et 2-034 accordées à la maison Brodie et Harvie Limited, ils peuvent acheter et vendre comme par le passé en paquets, la farine préparée et l'avoine roulée par lesquelles cette maison bien connue, s'est acquise une réputation bien méritée.

LA MARQUE "LION"

La marque "Lion" dans les ficelles et cordages de tous genres est une marque hautement appréciée et dont la popularité ne fait que grandir de jour en jour. La Consumers Cordage Co., Limited, qui manufacture les articles de corde de la marque "Lion", offre gratuitement, à qui en fait la demande, de gracieux petits blocs de papier buvard avec un couvert en celluloid très artistiquement composé.

LA REFORME MUNICIPALE

La cité de Montréal va être gouvernée par une commission de cinq membres dont 3 sont déjà nommés par le comité des bills privés et dont les deux autres seront nommés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil. Il y aura aussi un conseil de ville. Telle est la décision prise par sir Lomer Gouin et annoncée cette semaine à l'assemblée législative. Les grandes lignes de ce nouveau mode d'administration pour Montréal, sont les suivantes :

- 10.—Abolition du bureau des commissaires.
 - 20.—Un conseil composé d'un maire et de 20 échevins, avec des pouvoirs réduits;
 - 30.—La ville administrée par une commission de cinq membres laquelle aura pour président l'avocat en chef de la ville. Feront partie de cette commission : le trésorier et le contrôleur des finances de la cité ainsi que deux autres membres nommés par le conseil des ministres de la province.
 - 40.—Les trois officiers municipaux seront des membres permanents de cette commission ; le gouvernement nommera les deux autres pour une période de 4 années.
 - 50.—Les membres de la commission siégeront au conseil et auront droit de vote.
 - 60.—Les rapports des commissaires ne pourront être rejetés que sur un vote des deux-tiers ou des trois-quarts des échevins.
 - 70.—Le maire, qui ne sera pas membre de la commission, aura des fonctions purement honorifiques.
- Il a aussi été question d'une commission technique, composée des chefs de service, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres collègues.

REORGANISATION DE LA MAISON CHRISTIN

La maison Christin est une des plus anciennes maisons de commerce canadiennes et compte une nombreuse clientèle qui apprendra avec plaisir que cette importante entreprise a été complètement réorganisée sous une direction nouvelle et maintiendra comme par le passé, son renom de qualité et de service, le poussant même à un plus haut degré d'efficacité.

Les marques réputées de boissons douces et d'eaux gazeuses fabriquées par la maison Christin n'ont pas besoin d'être présentées à nos lecteurs ; tous les connaissent pour les avoir appréciées et vendues, mais nous tenons à attirer leur attention sur les perfectionnements qui ont été apportés à l'entreprise, tant dans la fabrication que dans la direction et les engager à resserrer leurs relations avec cette maison qui fera tout pour leur rendre service et leur donner pleine et entière satisfaction.

UN GERANT ACTIF

Depuis que M. B. D. Buford a été nommé gérant des affaires de la Canadian Milk Products, Limited, pour la province du Québec, il ya près de deux ans, les affaires en poudre de lait comprenant Klim, Milkstock, Trumilk et Trucream ont augmenté à tel point que l'organisation a dû s'adjoindre de nouveaux collaborateurs. C'est ainsi que M. Buford a, avec lui pour visiter la ville de Québec et villes d'en bas de Québec, M. Conrad Dutrizac. En outre, MM. Arthur Martel et Thomas Preston sont en charge de la clientèle de Montréal et des districts environnants.

LA SAISON DU CAREME

Le 13 février courant, nous entrerons dans la période du Carême, et cette date porte une signification intéressante pour les marchands. C'est en effet, à ce moment que le commerce du poisson prend des proportions inaccoutumées et fait preuve d'une activité remarquable. Cette année, le commerce du poisson pendant le Carême sera d'autant plus brillant, qu'aux prescriptions habituelles de l'Eglise viendront s'ajouter les prescriptions économiques qui engagent les bons citoyens à consommer plus de poisson dans le but d'économiser les approvisionnements de viande du pays. Les marchands soucieux de faire fructifier leur commerce, ne perdront pas de vue cette double opportunité et s'organiseront sans tarder pour être en mesure de répondre à la grosse demande de poisson qui ne peut manquer de se produire.

LA QUESTION DES INSECTICIDES

Le rédacteur du "Prix Courant", dans une entrevue récente avec M. Ashby, le directeur gérant de la Sherwin-Williams Co. of Canada, Ltd., a eu l'occasion de discuter de l'importante question des insecticides et voici quelles ont été, en résumé, les informations obtenues :—

La conservation des produits alimentaires est une question qui a été vivement discutée tant par les municipalités que par le gouvernement du Dominion, et différentes actions ont été prises par le gouvernement pour essayer de contrôler nos produits alimentaires.

Des mesures ont été adoptées au cours de l'an passé qu'on aurait cru difficilement applicables, il y a quelques années, et on peut s'attendre à ce que durant l'année qui commence, d'autres mesures encore plus sévères soient mises en vigueur à moins que les produits alimentaires ne deviennent plus faciles à obtenir.

Dans de telles circonstances, il est du devoir de tout Canadien de faire tout son possible pour préserver ses récoltes, et on ne saurait trop le dire aux fermiers et aux maraîchers.

Dans la province du Québec, le sentiment qui a toujours prévalu a été d'acheter des insecticides seulement au moment des besoins, et il nous a été très difficile d'obtenir du marchand de la province qu'il donne ses commandes à l'avance. Tel n'est pas le cas dans l'Ontario ou même dans l'Ouest. Il arrive donc dans bien des cas, que lorsque les marchands de la province du Québec veulent se procurer des insecticides, ils ne sont pas capables d'avoir les produits voulus et sont obligés d'acheter des succédanés. C'est ce qui s'est produit principalement pendant les deux dernières années.

Le gouvernement du Dominion fait tout ce qui est en son pouvoir pour engager le fermier à employer des insecticides pour protéger ses récoltes, et nous devrions en conséquence nous efforcer de placer cette question devant les commerçants avec assez d'insistance pour obtenir d'eux qu'ils usent de leur influence vis-à-vis des fermiers de leurs districts pour qu'ils placent leur commande de bonne heure.

Ce n'est que depuis un an ou deux que la punaise à pomme de terre a été vue dans le Nord-Ouest. Nous savons qu'avec les vastes étendues de l'Ouest et la grosse demande qui s'est manifestée dans tout le Canada pour les pommes de terre, il y a, à présent, une surface beaucoup plus considérable cultivée en pommes de terre.

Par le passé, la demande de l'Ouest pour insecticides, spécialement pour le Vert de Paris, était très minime, mais on a pu noter une augmentation constante de la demande, au cours de l'an dernier. Cela implique un plus gros écoulement de ce produit sur les marchés de l'Est.

D'une sérieuse étude des conditions faites par M. Ashby, lors d'un voyage à travers les Etats-Unis et dans certaines régions du Canada, ainsi que de l'information reçue d'Angleterre, il ressort qu'il y aura cette année une plus grande rareté que jamais en fait de Vert de Paris. La demande sera plus importante, encore que la matière première dont est fait le Vert de Paris demeure incertaine.

Les manufacturiers de Vert de Paris en Angleterre, et sur ce continent, refusent actuellement de prendre des commandes. La chose est d'autant plus inquiétante que la saison de l'insecticide ne commence guère avant mai. Cette disette de Vert de Paris laisse entrevoir qu'il y aura une plus grosse demande pour l'arsénate de plomb, et là encore nous nous trouvons en présence d'un approvisionnement déficitaire.

Le Calpoiso, qui est le nom commercial de la maison Sherwin-Williams, pour l'arsénate de chaux peut être employé avec succès pour fin de saupoudrage, avec un mélange de sulfure de chaux ou de Bordeaux, là où l'arsénate de plomb et le Vert de Paris peuvent être employés directement selon les conditions.

Nous avons parlé ici plus du Vert de Paris que de l'arsénate de Plomb et du Calpoiso (arsénate de chaux) parce qu'il est employé sur une plus grande échelle du premier que des deux autres; cependant, tous trois sont des insecticides et nous mettons en garde les gens de l'Est du Canada, contre une disette de ces produits.

Nous pensons qu'il est loyal de la part du marchand d'essayer de protéger son client. De plus, c'est son avantage en ce sens que si la récolte du fermier est mauvaise, ce dernier n'aura pas beaucoup d'argent à dépenser chez le marchand, cela va de soi; aussi, croyons-nous lui rendre service en lui fournissant l'information ci-dessus et en l'engageant à obtenir de ses clients, qu'ils recommandent de bonne heure ses insecticides de façon à protéger d'avance ses récoltes.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Le rapport financier présenté à l'assemblée annuelle démontre la prospérité sans précédent de cette institution.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada, a eu lieu, la semaine passée, au bureau-chef. L'honorable Hormisdas Laporte présidait et M. Tancrède Bienvenu, vice-président et gérant-général, agissait comme secrétaire.

On a décidé que l'année fiscale dorénavant se terminera le 30 juin et que l'assemblée générale aura lieu le deuxième mercredi d'août.

Comme on peut le constater par le rapport soumis aux actionnaires par le président, et que nous publions aujourd'hui, les affaires de la banque ont été des plus brillantes et ne peuvent qu'attirer l'attention du public en général.

En effet, l'on constate une augmentation de trois millions deux cent mille dollars dans les dépôts, et le bilan se chiffre à la somme considérable de plus de vingt-et-un millions de piastres,

Le trésor s'élève à cinq millions huit cent mille dollars, et l'actif liquide, débetures municipales et prêts à demande aux courtiers, etc., à plus de treize millions six cent mille piastres soit 62 1-2 pour cent du passif.

Les profits réalisés sont de \$207,483.67, soit près de 21 -pour cent du capital payé de la banque et son fonds de réserve s'élève maintenant à \$750,000.

En raison des circonstances, la banque a continué de tenir une encaisse très élevée et une proportion considérable de l'actif facilement réalisable, au bilan général, l'on constate un actif liquide d'au-delà de treize millions de piastres, soit plus de 68½ pour cent des obligations au public.

Après déduction de tous frais généraux, des provisions pour pertes, etc., le compte de profits et pertes fait ressortir un bénéfice d'au-delà de deux cent sept mille piastres, soit près de 21 pour cent sur le capital payé de l'institution.

Des bénéfices réalisés, la somme de cinquante mille piastres a été portée au "fonds de réserve", lequel s'élève maintenant au chiffre important de \$750,000, savoir, le pourcentage, de 75 pour cent sur le capital versé de la banque.

Le conseil d'administration a été réélu comme suit: M. H. Laporte, président; sir Alexandre Lacoste, président du bureau des commissaires-censeurs; MM. Tancrède Bienvenu, 1er vice-président et gérant-général; W. F. Carsley, 2e vice-président; E. Persillier-Lachapelle, M.D.; Alphonse Racine, N. Pérodeau, Martial Chevalier, G. M. Bosworth, et L. J. O. Beauchemin.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Les élections pour l'exercice 1918 ont eu lieu cette semaine, à la Chambre de Commerce Française; le Bureau sortant a été réélu. M. J. R. Genin reste donc président de la Chambre de Commerce; il sera assisté par MM. A. de Montgaillard et A. Tarut, vice-présidents; Paul Seurot, secrétaire; L. E. Bernard, secrétaire-adjoint.

ELU MAIRE POUR LA CINQUIEME FOIS

Nous avons appris avec plaisir l'élection par acclamation à la mairie de Farnham, de M. A. E. d'Artois, de la maison A. E. d'Artois et fils. C'est la cinquième fois que cet honneur est conféré à ce distingué citoyen.

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune homme sérieux, âgé de 27 ans, marié, occupant depuis 10 ans la même position, cherche place de gérant ou comptable dans une maison de commerce. Bonnes références. S'adresser au "Prix Courant", 80 rue Saint-Denis, Montréal.

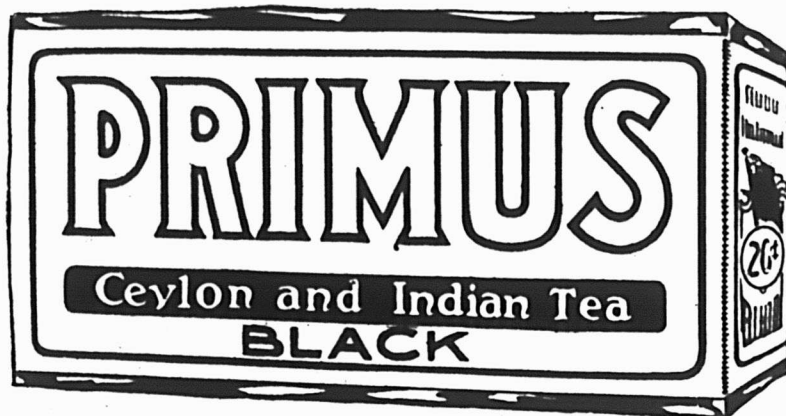
DEMANDE D'AGENCE

Une maison de Québec serait prête à prendre l'agence d'épicerie ou spécialités d'épicerie pour la Ville et District de Québec. Peut fournir les meilleures références. Correspondance sollicitée. S'adresser au "Prix Courant", 80 rue Saint-Denis.

LE THE DE QUALITE

L'augmentation toujours croissante de la vente de nos

Thés Verts et Noirs



(En paquets seulement)

est due à leur haute qualité qui ne varie jamais, à la finesse de leur arôme, à leur saveur exquise si appréciées par les vrais amateurs d'une bonne tasse de Thé.

C'est la classe de produits qui attire et retient au magasin la meilleure clientèle.

* Demandez nos cotations et échantillons.

SÉULS DISTRIBUTEURS, **L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée** - MONTREAL

LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN

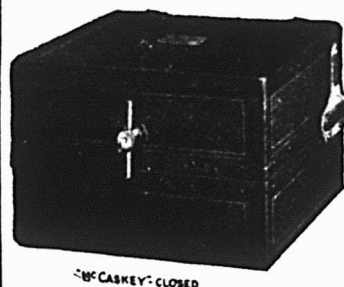
ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERS SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERS EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Épicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

WINNIPEG & WESTERN GROCER,

320, Immeuble McIntyre,

WINNIPEG



"McCASKEY"

**Systèmes de Comptes
POUR TOUT COMMERCE**

Demandez-nous la brochure: "Un système de crédit qui fait du bon travail."

McCaskey Systems Limited
215 Ave. Carlaw, - MONTREAL

SUR LE QUI-VIVE

Les nombreux changements qui se produisent actuellement dans le commerce, tant en raison des prix qu'en raison des réglementations imposées par le contrôleur des vivres, obligent les marchands à se tenir strictement au courant des nouvelles commerciales, et, en pareilles circonstances, leur journal de commerce devient pour eux un précieux conseiller dont ils ne doivent pas négliger les informations et avis.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Le ton du marché du grain a été très fort cette semaine et les prix ont atteint les niveaux suivants:

Avoine de l'ouest Canadien		
No 3	1.01½	1.02
Avoine d'alimentation No. 1	0.98½	0.99
Avoine d'alimenta- No. 2	0.95½	0.96
Avoine blanche d'Ontario No. 2	0.97½	0.98
Avoine blanche d'Ontario No. 3	0.96½	0.97
Avoine blanche d'Ontario No. 4	0.95½	0.96

La demande pour blé-d'Inde américain est bonne et des ventes se sont faites en no 4 à \$1.54 et en No5, de \$1.45 à \$1.50 le boisseau, ex-voie Chicago.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$11.10 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.20, et les plus petites quantités pour boulangers et épiciers se vendent à \$11.30 livrées.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Le son est vendue \$35 à \$37; le gru, de \$40 à \$42; les middlings, de \$48 à \$50; la moulée pure, de \$64 à \$65, et la moulée mélangée, de \$58 à \$60, la tonne, sacs compris. L'avoine roulée est cotée à \$5.30 en sacs en jute et \$4.77½ en sacs en coton de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Bonnes affaires en foin pressé, avec ventes de lots de chars de No 2 à \$15.50; de No 3 à \$14.00 et de foin mélangé de trèfle, de \$11.00 à \$12.00 la tonne, ex-voie.

LES OEUFS

Par suite des approvisionnements limités le marché des oeufs est en forte hausse.

Nous cotons:		
Oeufs frais	0.00	0.58
Oeufs frais d'automne	0.50	0.52
Oeufs de choix des glacières	0.00	0.52
Oeufs No 1 des glacières	0.00	0.48
Oeufs No 2 des glacières	0.00	0.45

LA VOLAILLE

Le ton du marché est bon pour la volaille de choix, mais comme les arrivages sont en grande partie de qualité inférieure il y a une certaine faiblesse manifestée.

Nous cotons:		
	La livre.	
Dindes	0.35	0.36
Poulets	0.25	0.29
Poules	0.19	0.23
Canards	0.28	0.30
Oies	0.26	0.28
Dindes vivantes	0.00	0.25
Poulets vivants	0.18	0.25
Canards vivants	0.24	0.25
Oies vivantes	0.20	0.21

LES POMMES DE TERRE

De bonnes affaires continuent à se faire et les pommes de terre dans le commerce de gros et le ton du marché est ferme, avec des ventes de Montagnes Vertes à \$2.15, de blanches d'Ontario à \$2.00, et de rouges à \$1.90, le sac de 80 livres ex-magasin.

LES FEVES

Le commerce des fèves est meilleur. Nous cotons:

Fèves triées, 3 livres		
Canadiennes	8.00	8.25
Fèves triées, 5 livres	7.50	7.75
Fèves Yellow Eye		
oeil jaune)	7.00	7.25
Fèves Japonaises	7.75	8.00

LE MARCHÉ A PROVISION

Il y a eu hausse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été

faites en lots de chars de \$19.75 à \$20.00 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette hausse, il y a eu aussi un plus fort sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros de \$27.50 à \$28.00 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

Un sentiment plus fort s'est manifesté pour les jambons et bacons qui ont vu leurs cotations s'élever aux chiffres suivants:

Jambons, 8 à 10 livres	0.31	0.32
Jambons, 12 à 15 livres	0.30	0.31
Jambons poids lourds	0.29	0.30
Bacon pour breakfast	0.38	0.40
Bacon de choix Windsor	0.42	0.43
Bacon Windsor dé-sossé	0.44	0.45

LE BEURRE

Le marché du beurre a été assez actif aux prix ci-dessous:

Beurre de crèmerie supérieur de septembre et octobre	0.47	0.47½
Beurre fin de crèmerie, de septembre et octobre	0.46	0.46½
Arrivages courants	0.45	0.45½
Beurre de ferme fin	0.38	0.39

LES SIROPS DE BLE-D'INDE

Les sirops de blé-d'Inde sont cotés comme suit:

Barils d'environ 700 livres, ½ barils et ¼ barils, ¼c de plus la livre.	0.07
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse	4.65
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse	5.20
Boîtes de 10 livres, ½ doz. à la caisse	4.95
Boîtes de 20 livres, ¼ doz. à la caisse	4.90
2 gals., seaux de 26 livres, chaque.	2.15
3 gals., seaux 38½ livres, chaque.	3.25
5 gals., seaux 65 livres, chaque.	5.25

CHANGEMENTS DIVERS

Parmi les changements de prix survenus cette semaine, notons l'Avoine Quaker dans les différentes sortes de paquets, qui est montée à \$5.75. Les produits Robin Hood ont atteint le même chiffre, tandis que les petites grandeurs sont cotées à \$2.05 la caisse. La Purity est cotée à \$5.65 pour les grands paquets et \$2 pour les petits. La poudre à pâte Royale est en hausse aux prix suivants: grandeur 2 onces, de 95 cents à \$1.05; grandeur 4 onces, \$1.65; 6 onces, \$2.45; 12 onces, \$4.65; 2½ livres, \$14.60 et 5 livres, \$27.35.

La moutarde Keen a marqué une hausse de 3 cents la livre, le prix à la livre étant de 67 cents; à la ½ livre, 68 cents, au ¼ de livre, 72 cents; au ⅛ de livre, 75 cents et au 1-16 de livre, 79 cents. La levure Royale est en hausse à \$1.50 la caisse. Le sel Cerebos est en hausse de 15 cents la douzaine, à \$1.40 et la gélatine en feuilles, est cotée à 20 cents de plus, ce qui en porte le prix actuel à \$1.20 la livre. Le chlorure de chaux est plus élevé, les 12 onces étant cotés à présent à \$7.00, soit une hausse de \$1.25 la caisse; les 5 onces, à \$10.00 la caisse, soit une hausse de \$2.25 la caisse, et pour les 2 onces, la hausse est de \$4.25 la caisse; ce qui donne le prix de \$12.00. Le Sal soda est en hausse à \$1.75 en sacs de 200 livres, soit une avance de 35 cents les 100 livres. Le cacao Suchard est également en hausse, se vendant en ½ livre, à \$4.75 et en quarts de livre, à \$9.00 la caisse. Les grains Canary ont passé de 12 cents la livre à 15 cents.

LES POUDRES A LAVER EN HAUSSE

Une hausse est notée sur les poudres à laver et cette augmentation s'applique à la marque Old Dutch. Autrefois, le prix de gros en était de \$3.60 la caisse et il est à présent, de \$4.00 la caisse.

LES SUCRES

La tendance des sucres à la baisse continue à s'accroître et il y a une réduction de la part des raffineries St. Lawrence et Canada, de 10 cents les 100 livres, ce qui porte leurs prix à \$8.40, tandis que l'Atlantic maintient celui

de \$8.90 et la Dominion celui de \$8.85.

Les cotations sont donc comme suit:

	Les 100 livres	
Atlantic Sugar Co., extra granulé.	\$8.90	
Acadia Sugar Refinery, granulé,		
St. Lawrence Sugar Ref. granulé	8.40	
Canada Sugar Ref., granulé.	8.40	
Dominion Sugar Co., crystal, granulé.	8.85	

LES MELASSES

Les mélasses ont enregistré cette semaine une hausse de 2 cents, ce qui porte leurs prix aux cotations suivantes:

Ile de Montréal	
Mélasses de la Barbades Fancy	
Puncheons	0.91
Barils	0.94
½ Barils	0.96

Pour territoires en dehors, les prix sont d'environ 3 cents de moins.

LES THES DU JAPON TRES RARES

Les thés du Japon deviennent de plus en plus rares, de semaine en semaine, aussi les prix sont-ils plus fermes.

Pekoe Souchongs, la livre	0.38
à	0.40
Pekoes, la livre	0.40 à 0.46
Orange Pekoes, la livre	0.43
à	0.50

LES AVOINES ROULEES EN HAUSSE

Les prix des avoines roulées sont plus fermes et accusent une hausse de 10 à 15 cents le sac de 98 livres.

Nous cotons les prix suivants pour les produits ci-dessous:

Orge, pearl,	6.90	8.00
Orge, pot 98 livres	5.25	6.50
Farine de blé-d'Inde, 98 livres	6.50	7.00
Corn meal jaune, 98 livres	5.90	6.60
Farine Graham, 98 livres	5.60	6.00
Oatmeal, standard, 98 livres	5.85	6.25
Oatmeal, granulé, 98 livres	5.85	6.25
Pois canadiens, boisseau	5.00	5.50
Spit peas	11.00	11.25

Avoine rulée, 90 livres	5.60	5.75
Farine de seigle, 98 livres	5.25	5.60

ARTICLES DE CONSERVE

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-dessous, quelques cotations:

Saumon Sockeye—

“Clover Leaf” ½ liv. flats	\$2.45	
“Clover Leaf”, 1 liv. flats	4.00	
“Clover Leaf”, 1 liv. talls, caisses de 4 doz., la doz....	3.75	
Chums, 1 liv., talls	1.80	
Pinks, 1 liv., talls	2.40	
Cohoes, 1 liv., talls	2.65	
Red Springs, 1 liv., talls	2.70	
Saumon de Gaspé, marque Niobé, (caisses de 4 doz.), la doz.	2.25	
Sardines canadiennes, (caisse)	6.75	7.00
Sardines Norvégiennes, la caisse de 100 “¼s”	20.00	

Légumes en conserves

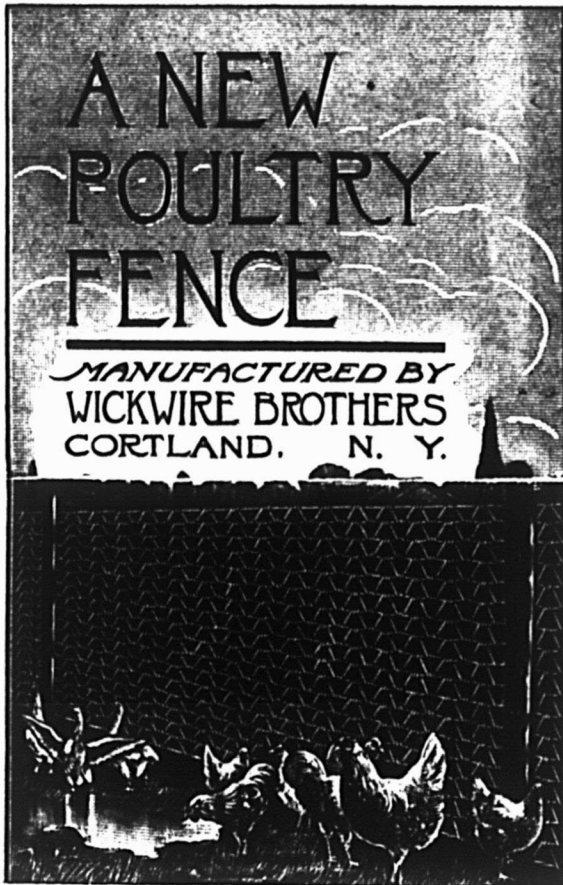
Tomates, 3s	2.67½	2.75
Tomates, E.-U., 2s	2.12½	
Tomates, 2½s,	2.50	2.60
Pois, standard	1.75	
Pois, Early June	1.90	
Fèves, golden wax	1.85	1.90
Fèves, Refugees	1.85	1.90
Blé-d'Inde, 2s, la doz.	2.35	2.40
Epinards, E.-U., 3s,	3.00	
Epinards, E.-U., gallons.	10.00	
Blé-d'Inde (sur épis, can. gall.), doz.	8.50	

Fruits en conserves

Framboises rouges, 2s	2.90	
Simcoes	2.75	
Cerises rouges, 2s	2.60	2.90
Fraises, 2s	3.00	
Blueberries, 2s, douz.	1.35	
Citrouille, 2½s	1.60	1.70
Citrouille, (gallon), douz.	6.00	
Pommes (gallon)	5.00	
Pêches, 2s (sirop épais)	2.00	
Poires, 3s (sirop épais)	2.45	
Ananas, 1½s	2.25	
Prunes Greengage (sirop clair)	1.90	
Prunes Lombard (sirop épais 2s).	1.70	

LES AMIDONS EN BAISSSE

Une baisse est signalée sur le prix de l'amidon. Cette baisse s'applique à toutes les grandeurs de paquets et est devenue effective le 2 janvier. Il est possible à présent d'acheter le paquet d'une livre de silver gloss à 11c ainsi que le Benson's corn starch. Le Canada corn starch se vendra à 10 cents le paquet au lieu de 11c.

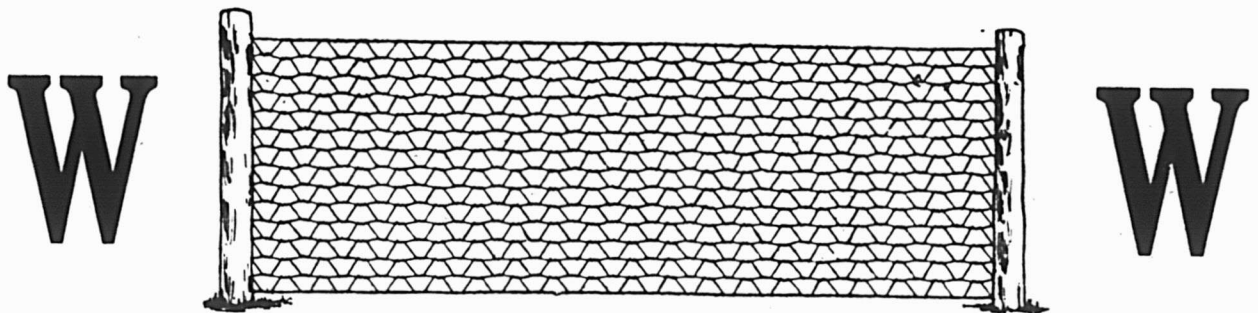


La Cloture de Basse-Cour MARQUE “W W”

se vend à première vue.
Construction supérieure
Fait en mailles de un et deux pouces
Fils de fer horizontaux d'un calibre
plus pesant que dans toutes autres
fabrications.

LES CARACTERISTIQUES: Les fils de fer horizontaux en formation de tresse sont deux fois plus épais que les fils croisés. Aux intersections, les fils de fer sont complètement tordus ce qui les empêche de glisser et prévient les ouvertures causées par le déroulement, comme cela se produit fréquemment dans les articles d'autre fabrication. Ce treillage se maintient droit et tendu entre les poteaux sans affecter la largeur; il ne requiert ni coulisse ni planche en haut ou en bas.

NOTEZ-EN L'ASPECT DURABLE ET PLAISANT



Prix Attrayants. Ecrivez-nous pour Proposition

LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL

DISTRIBUTEURS EN GROS

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE.

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS,
ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRE.

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LES FERS A CHEVAL ET CLOUS EN HAUSSE

Il a été annoncé une hausse de 50 cents la keg dans les prix des fers à cheval. Cette hausse s'applique à la ligne toute entière. Une avance de \$1.00 les 100 livres a été ajoutée à la liste pour tous les produits de la M. R. Mills Company.

LES HACHES ET OUTILS DE BUCHERONS

Une hausse a été notée cette semaine dans les prix des haches. Cette avance s'applique à toutes les lignes, avec manche ou sans manche et représente une augmentation de \$2.50 à \$4.00 la douzaine. La rareté de l'acier et de la main-d'oeuvre constituent la raison directe de cette hausse.

Les outils de bûcherons sont aussi plus chers. La hausse moyenne dans ces lignes étant de 15 à 17½ pour 100.

LES REVOLVERS ET FUSILS EN HAUSSE

De nouveaux prix ont été appliqués aux fusils et aux revolvers. Ces nouveaux prix s'appliquent aux produits de la Remington U-M-C. Co., et la hausse moyenne qui les caractérise, se chiffre par 15 ou 20 pour 100 au-dessus des prix régulièrement cotés précédemment. Les prix de revente sont à présent en augmentation de 40 pour cent sur les prix de la liste. Les revolvers Iver Johnson sont aussi en hausse et se vendent à environ 20 pour 100 sur liste. Les nos 32B sont à présent à \$10.50 et les 38B à \$10.75 chaque.

LES PEINTURES

Il est annoncé sur toutes les peintures une hausse de 25 cents au gallon. Cette hausse prendra effet sur toutes les commandes de réassortiment, mais il est à penser que les manufacturiers prendront les commandes de printemps aux anciens prix jusqu'au 1er avril.

L'HUILE DE CHARBON ET LA GAZOLINE

Il y a eu de bonnes affaires faites en huile de charbon et en gazoline, et les prix se maintiennent comme suit: Gazoline, 32½ cents le gallon; huile de charbon, Royalite, 17 cents; Polarine, 20 cents et Electroline, 20 cents.

“AYEZ L'OREILLE AUX ECOUTES”

Les grandes quantités de ciment employées dans la construction des chemins devraient porter toutes les personnes qui vendent du Ciment Canada à s'intéresser au Mouvement des “Bons Chemins.”



“Ayez l'oreille aux écoutes” pour savoir ce qu'on projette de faire au sujet de nouvelles routes dans votre localité. Le commerçant qui nous informe du projet de construction d'une nouvelle route, ou de n'importe quels travaux publics projetés dans lesquels doit entrer du ciment, peut être sûr d'avoir notre entière coopération. Rappelez-vous qu'il y a beaucoup d'argent à gagner pour vous sur les commandes importantes pour travaux en béton dans votre localité. Nous faisons une grande publicité afin d'augmenter l'usage du béton. Faites-vous tout ce que vous pouvez!

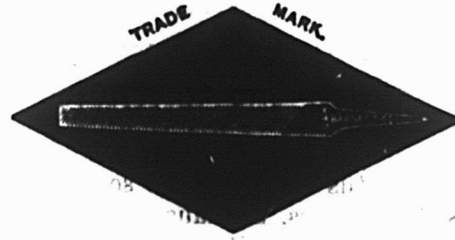
CANADA CEMENT COMPANY, Limited
86 HERALD BUILDING, MONTREAL

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1843

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MÉDAILLE D'OR
Atlanta, 1895

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY, Philadelphia (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

LE FER ET L'ACIER

Il y a une grande fermeté sur les prix demandés pour les produits de fer et d'acier. Il n'y a qu'un changement signalé dans les prix qui s'applique à l'acier fondu Black Diamond coté à présent: 20 cents-21 cents contre l'ancien prix de 18-19 cents.

Nous cotons:
Montréal.

Fer en barre commun, les 100 livres	\$4.55
Fer raffiné, les 100 livres	4.80
Fer pour fers à cheval, les 100 livres.	4.80
Fer de Norvège	11.00
Acier mou	5.05
Acier bandé	5.05
Acier sleigh shoe	5.05
Acier tiré	5.25
Acier Toe Calk, les 100 livres	5.95
Acier, outils de mine, la livre	0.17½ 0.19
Acier pour outils Black Diamond	0.18 0.19
Acier à ressorts	6.50
Acier de machine fini fer	5.10
Acier Harrow tooth	5.20
Acier fondu Black Diamond	0.20 0.21

TOLES ET METAL EN FEUILLES

Les cotations de la tôle et du métal en feuilles semblent être quelque peu plus favorables et stimulent les achats.

Nous cotons:
Montréal.

Tôle Noire	Les 100 livres
Calibre 10	\$8.50 \$12.50
Calibre 12	8.65 11.60
Calibre 14	8.80 8.55
Calibre 16	9.00 8.65
Calibre 22-24	9.40 8.90
Calibre 26	9.45 8.95
Calibre 28	9.05
Calibre 10¾ onces (Anglaises)	10.55 10.75
Tôle galvanisée.	
10¾ onces	\$10.00
Calibre 28	9.65
Calibre 26	9.25
Calibre 22 et 24	9.05 10.45
Calibre 20	10.30
Calibre 18	8.85
Calibre 16	8.70

L'HUILE DE LIN EN HAUSSE DE 4c.

Le marché de l'huile de lin a marqué une fermeté qui s'est traduite par une hausse de 4c, portant les prix aux niveaux suivants:

Huile de lin	Le gallon Impérial
	Brute Bouillie
1 à 4 barils	\$1.50 \$1.52½
5 à 9 barils	1.49 1.51½
10 à 25 barils	1.48 1.50½

LA TERE BENTHINE

La térébenthine a p'utôt tendance à la baisse. Nous cotons:
Térébenthine Le gallon Impérial
5 liv. et plus \$0.69 \$0.71
Lots de 1 baril 0.70 0.72
Petites quantités 0.83

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN HAUSSE

Le blanc de plomb à l'huile accuse une hausse de 50 cents les 100 livres, ce qui donne les cotations suivantes: lots de 5 tonnes, \$15.00 les 100 livres; lots d'une tonne, \$15.50 les 100 livres, et plus petites quantités, \$15.85 les 100 livres.

LE MASTIC

En vrac, casks, \$4.10 les 100 livres, en barils de 25 et 100 livres: \$4.95 les 100 livres, et mastic bladder en barils, \$5.20 les 100 livres.

"QUEEN'S HEAD" Fer Galvanisé

L'étalon de qualité

JOHN LYSAGHT, LIMITED

Manufacturi

Bristol—Newport—Montréal

Agents de la Succursale Canadienne:

A. C. LESLIE & CO. Limited

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doublet et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufac'ure de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

Tout marchand peut s'attirer l'amitié
des enfants et en tirer un
bon profit en tenant

le **Coursier de Bébé**

(KIDDIE-KAR)

CHAMPION

CHAMPION

Modèles même pour les plus
petits. Ce jouet très attrayant
combine de nombreuses quali-
tés exclusives de durée, de
solidité, de facilité de propul-
sion et de confort.

Il fait selon le dicton:

**“La Joie des En-
fants, la Tranquilité
des Parents”**

Il n'est pas dangereux à ma-
nier, donne un exercice sain
à l'enfant et ne se brise pas
facilement.

Il y a un bon profit pour
vous M. le Marchand.

Ecrivez-nous pour prix et
conditions.



La Cie Wisintainer & Fils, Incorporée

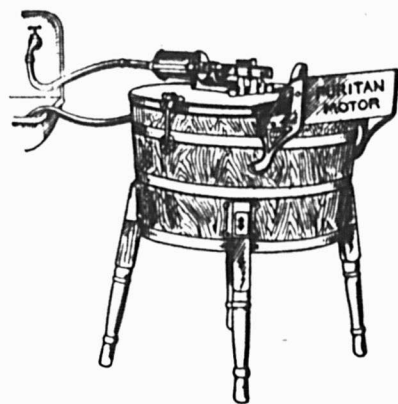
Manufacturiers de cadres et Miroirs
Bureau et Magasin: 58-60 BOULEVARD SAINT-LAURENT

(près rue Craig)

Manufacture: 7 RUE CLARKE
Téléphone Main 5082 MONTREAL (Qué.)

Vendez à vos clients la Laveuse
“Puritan Motor”
de MAXWELL

Une parfaite et
complète laveuse
automatique qui
marche par le
pouvoir d'eau de
la pression natu-
relle obtenue du
robinet. Ne re-
quiert aucun soin
et fait le travail
en une fraction du
temps requis par
toute autre mé-
thode. Simple et
facile à manœu-
vrer. Pas de par-
ties délicates, re-
cassant ou se dé-
rangeant.



LA “PURITAN” DE MAXWELL

Le moteur est du type à mouvement alternatif
ou de va-et-vient—le meilleur et le plus satis-
faisant de tous les modèles de moteur à pou-
voir d'eau. Les valves sont faites pour résis-
ter à l'action du gravier ou du sable. Ecrivez
aujourd'hui pour demander un Catalogue.

MAXWELLS LIMITED, ST. MARY'S (Ont.)

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis,
Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.**

EN GROS SEULEMENT

NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les
dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps
perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment
des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux
et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que
nous remplirons à votre entière satisfaction.

L.-H. Hébert & Cie. (Limitée)

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul.

MONTREAL

LA CONSTRUCTION

L'IMMEUBLE ET LA CONSTRUCTION DANS L'ILE DE MONTREAL.

Les conditions du marché de l'immeuble, au cours de l'année 1917, ont été un peu plus encourageantes. On prévoit pour bientôt un rehaussement sensible d'une partie de l'immeuble qui a subi une dépression pénible qui a commencé un an ou deux avant la guerre et qui s'est aggravée par la déclaration de la guerre.

Depuis cette date, les ventes d'immeubles ont baissé avec les prix et le marché a été au repos. Mais, malgré une grande tranquillité, il y eut, en 1917, à Montréal, 6,838 ventes d'immeubles enregistrés, au montant de \$35,590,303 et 1,050 ventes dans les municipalités adjacentes de Westmount, Outremont, Maisonneuve, Verdun et Montréal-Ouest, au montant de \$6,308,414.

Parmi les quartiers de la ville, c'est Notre Dame de Grâce qui a donné le plus grand prix de vente (714) au montant de \$3,347,887, et c'est le quartier Bordeaux qui a passé le plus grand nombre de ventes, 1,293, au montant de \$2,707,581.

L'année précédente (1916) il y eut 6,931 ventes de contractées au montant de \$35,324,721, et 1,135 ventes dans les municipalités adjacentes au montant de \$7,413,861.

Comparaison faite avec 1912, alors que les transports enregistrés donnaient un total de \$141,605,548, avec 13,618 transports, on peut s'imaginer facilement qu'un grand nombre de liquidations ont été faites dans l'intervalle et que les prix actuels sont au plus bas échelon.

En aucun temps, on a vu moins de spéculation qu'aujourd'hui. L'agitation financière a vécu. L'immeuble est maintenant soumis à la loi de l'offre et de la demande, autant qu'il peut l'être.

Un bon montant d'argent a été placé dans de bons prêts sur hypothèque et le taux ordinaire d'intérêt est de six et demi et de sept pour cent. Dans Montréal, la dépression immobilière a fait baisser les valeurs et cela a eu pour effet de réduire tellement les demandes d'emprunts des propriétaires d'immeubles que les prêts sur hypothèque qu'on fait actuellement sont concentrés sur un pied très uniforme et très stable.

Les emprunts de guerre ont presque tout pris l'argent qui aurait été versé dans les hypothèques.

Il y a eu une amélioration marquée pour les loyers, au cours de l'automne 1917, et surtout dans la demande de plain-pieds chauffés et d'appartements (conciergeries). Peu de maisons à louer ont été construites depuis le début de la guerre et, comme la population s'accroît toujours, ce manque se fait sentir et s'accroîtra prochainement par une augmentation dans le prix des loyers.

Il y a aussi une plus grosse demande de propriétés pour manufactures ou autres fins commerciales.

Une amélioration dans la situation des loyers est d'ordinaire avant-coureuse d'une augmentation dans l'immeuble et fait monter les valeurs.

Nous apprenons du Bureau de l'Inspection des édifices de Montréal qu'en 1917, 781 permis de construire ont été émis pour des édifices devant coûter

\$3,252,757, et 793 permis pour réparations, représentant une valeur de \$1,134,881, faisant en tout \$4,387,638.

Depuis la guerre il y a eu un déclin continu dans la construction et, depuis 1904, on n'avait rien vu de pareil. Mais il faut considérer qu'en 1913 les permis accordés représentaient \$27,032,097.

A cause de la difficulté de se procurer de l'argent sur hypothèque à des taux raisonnables pour la construction, et à cause du prix élevé des matériaux et de la main-d'oeuvre, — qui semble devoir durer quelque temps — les travaux de construction d'édifices seront réduits au minimum de nécessité. Le prix élevé des loyers ira de pair et, comme conséquence naturelle, la valeur des terrains augmentera.

L'évaluation des immeubles dans la ville de Montréal pour l'année civile finissant le premier mai prochain (1918) s'élève à \$824,630,229. De ce montant, est déstraite l'évaluation des propriétés exemptes de taxes municipales, c'est-à-dire la somme de \$206,931,108; ce qui ne donne que \$617,699,121.

Les propriétés exemptes de taxes municipales sont réparties comme suit:

Cité de Montréal, environ \$58,000,000
Exemption de taxe par règlement ou convention environ 15,000,000

Gouvernement fédéral et provincial et Commissaires du Port de Montréal, environ 42,000,000

Eglises, presbytères, etc., écoles, institutions, hôpitaux etc., environ 91,000,000

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

P. Dloré, A. Buccì, 1 février, 11 a.m., 71 Menai, Normandin.
Rose Wiseman, Ma'er Zelicovici, 4 février, 10 a.m., 166b Clarke, Desroches.
T. Jones, J. T. Malone, 4 février, 2 p.m., 336 Bleury, Racine.
Jules Lafrance, Ernest Charette, 4 février, 10 a.m., 279 Razielly, Pauzé.
W. Bla's, J. E. Bernard, 5 janvier, 11 a.m., 742 Saint-Hubert, Normandin.
L. Ballin, Mme E. H. Wilhelmy, 5 février, 10 a.m., 84 Saint-Viateur O., Steinman.
L. Rittenbrand, I. Goldstein, 5 février, 10 a.m., 164 Coloniale, Proulx.
J. T. Gervais, D. D. Lalonde et vir, 6 février, 11 a.m., 835 Saint-André, Normandin.

S. Heller, Jos. Labonté, 6 février, 11 a.m., 204 Dalcourt, Proulx.

Presner et Rosenthal, B. Bilodeau, 6 février, 1 p.m., 689. Grand-Tronc, Ste'mman.

H. Berlind et al, L. Cauchon, 7 février, 1 p.m., 1612 Saint-Dominique, Proulx.

T. Kauffman, A. Breitman, 8 février, 10 a.m., 1612 Saint-Dominique, Proulx.

John Henry Hand, Charles Edward Deakin, 4 février, 10 a.m., Bureau du Shérif de Montréal, 225 actions du capital de la Deakin Construction Co., Decelles.

Ville de Saint-Lambert, H. W. Vardon, 4 février, 11 a.m., 138 Cathédrale, Desroches.

C. Tremblay, C. Heath, 4 février, 10 a.m., 1033 Saint-Jacques, Dorion.

F. H. Clarke, Frank Burgess, 5 février, 10 a.m., 122 Madison, Desmarais.

Déla Hardy et vir, W. Lefrançois, 5 février, 2 p.m., 50 Christophe, Colomb, Sauvé.

C. E. Beaudoin, Aldéric Marchand, 5

février, 11 a.m., 143 Saint-Jérôme, Lauzon.

Elle Benoit, jr, Magloire Deslongchamps, 5 février, 10 a.m., 877 La fontaine, Lauzon.

M. Chalut, A. Veillette, 6 février, 10 a.m., 284 Orléans, Aubin.

Rosario Saumure, Dieudonné Raymond, 6 février, 10 a.m., 2099 DeLoirimier, Lauzon.

W. Larose, E. Thibault, 6 février, 11 a.m., 158 DeBeaujeu, Lalonde.

J. A. Desautels, O. Gagnon, 6 février, 1 p.m., 1167 Sainte-Catherine Est, Trudeau.

Cie Solex, Ltd, Limoges, Ltd, 6 février, 10 a.m., 24 Craig Ouest, Trudeau.

M. L. Brown, Ls. Cef'n et al, 6 février, 10 a.m., 49a Sainte-Famille, Desroches.

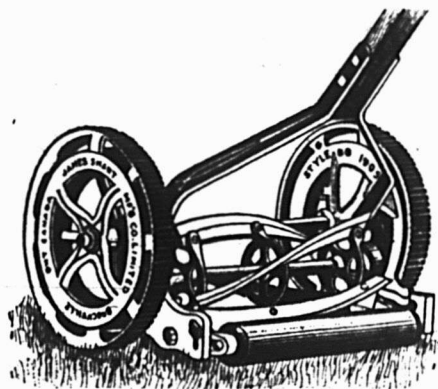
Alfred Desjardins, L. L'Archevêque, 6 février, 10 a.m., 2110 Orléans, Vinet.

C. P. R., C. A. Morrissette, 6 février, 10 a.m., 10 Cathcart, Marson.

CANADA FOUNDRIES & FORGINGS LIMITED

Producteurs d'Origine et Distributeurs

Les Tondeuses à Gazon Brockville



Style C, roue de propulsion de 10 1/2 pouces.

sont légères, durables, faciles à conduire, font un travail parfait, ont des essieux en acier, des moyeux forgés, des poignées et cylindres en bois dur. Elles sont entièrement faites, jusque dans les moindres détails, des matières premières les meilleures et chaque machine est garantie. Elles sont d'un fini gracieux, étant peintes en couleurs attrayantes.

Ce sont les meilleures d'entre celles que l'argent peut acheter.

Produites par

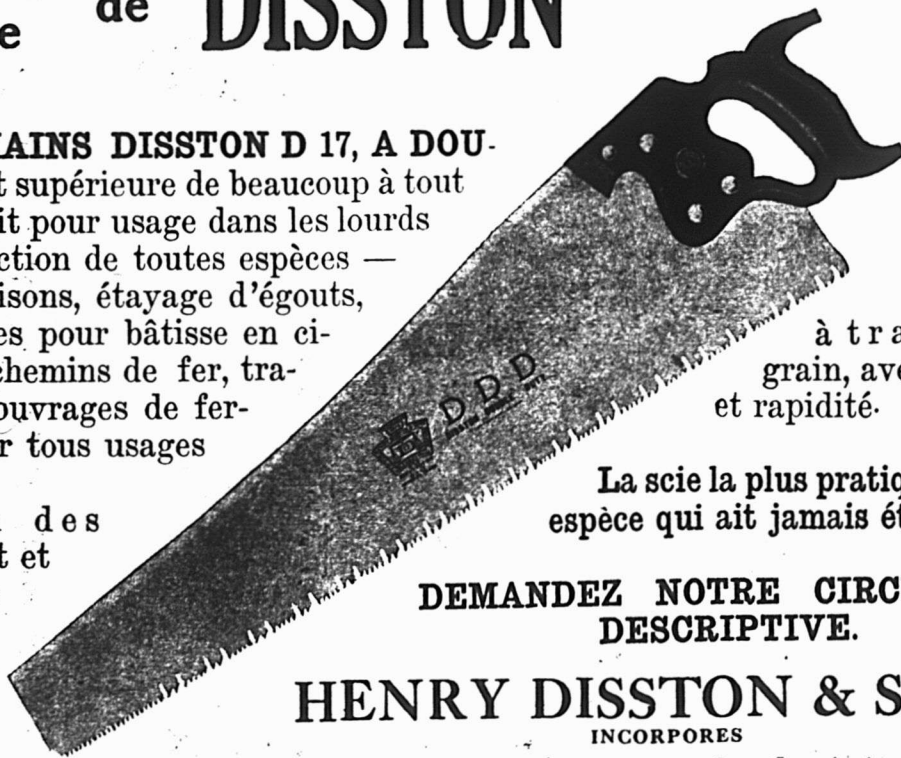
The James Smart Plant, Brockville, Ont.

Succursale: Winnipeg, Man.

Nouvelle Scie à double service de **DISSTON** patentée

CETTE SCIE A MAINS DISSTON D 17, A DOUBLE SERVICE, est supérieure de beaucoup à tout autre modèle produit pour usage dans les lourds travaux de construction de toutes espèces — charpentage de maisons, étayage d'égouts, confection de formes pour bâtisse en ciment, travaux de chemins de fer, travaux de moulage, ouvrages de ferme, et, en fait pour tous usages généraux.

La combinaison des dents passe-partout et des échancrures avec les filets très profonds, permet à cette scie de couper de long en large, de fendre ou de couper en



diagonale à travers le grain, avec facilité et rapidité.

La scie la plus pratique de son espèce qui ait jamais été faite.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE DESCRIPTIVE.

HENRY DISSTON & SONS,
INCORPORES

Manufacture des Scies Keystone, Outils, Acier et Limes
PHILADELPHIE, E.U.

Usines Canadiennes : **TORONTO, CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

CHANGEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTIONS—

Cie d'Arbitrage Canadienne, Canadian Arbitration Co., Montréal, Léon Therrien, L. Thos. Morin, filé le 21 janvier 1918.

The Mtl. Dry Goods Co., Montréal, A. Younis, F. Shadeed, Salm Elias, filé le 14 janvier 1918.

Parisian Muff Bed Co., Montréal, Sol Miller, B. Shalli, filé le 21 janvier 1918.

New Model Fur Mfg. Co., Montréal, Hyman Bromberg, filé le 19 janvier 1918.

The Main Fish Co., Montréal, Bettie R. Cohen, filé le 11 janvier 1918.

J. R. Dwane Sales Co., Montréal, Mary McDonald, séparée de biens de J. R. Dwane, J. J. T. Farmer, filé le 23 janvier 1918.

The Pine Lake Lumber Co., Montréal, Z. Vilbon, séparée de biens de A. Lalonde, filé le 21 janvier 1918.

Leclerc et Pinet, Montréal, A. Brisebois, mariée à Théodore Leclerc, filé le 22 janvier 1918.

Lewis Ramus & Co., 16 Avenue du Collège McGill, Montréal, J. W. Lewis, A. F. Rarnus, filé le 18 janvier 1918.

NOUVELLES COMPAGNIES

Lavigne Frères Picture Frame, Montréal, H. Lavigne, A. Lavigne, tous deux non mariés, depuis le 16 janvier 1918.

Montreal Dry Goods Co., Montréal, A. Younis, en communauté de biens de Mary Sayabek, C. G. Coudsi, non marié, depuis le 18 janvier 1918.

Gray Dort & Murray Distributing Co., Montréal, Jos. I. Choulnard, d'Outremont, séparée de biens de A. Villeneuve, Alphée Gauthier, séparée de biens de A. Couture, depuis le 17 janvier 1918.

Colonial Mfg Co., Montréal, Jos. Ed. Lortie, U. Jérôme, tous deux séparés, depuis le 2 janvier 1918.

New Mode Fur Mfg. Co., Montréal, H. Bromberg, séparé de biens de Yetta Mendecorn, J. Marcovitch, marié en Roumanie, depuis le 5 janvier 1918.

C. A. Gervais, Reg., Montréal, E. J. Nadeau, D. Martin, tous deux comme exécuteurs testamentaires de la succession C. A. Gervais, depuis le 16 janvier 1918.

Wm. E. McIntyre, Ltd, 94 Saint-Paul Ouest, Montréal, incorporée au Nouveau-Brunswick, le 14 avril 1905, Wm. E. McIntyre, président.

Berks Corner Co., Ltd, Montréal, incorporée par L.P. fédérale, le 2 janvier 1918, Art. Birks, président.

City Iron & Metal Co., Montréal, S. Kosowatsky, en communauté de biens de F. Held, I. Davine, marié en Russie avec Lily Lirtenschtin, depuis le 19 janvier 1918.

The Main Fish Co., Montréal, A. T. Jacobs, non marié, H. Myers, non

marié, B. R. Cohen, non mariée, depuis le 21 janvier 1918.

B. W. Maucur, agents manufacturiers, Montréal, Barnewell, Wm. Maucur, en communauté de biens de M. Robinson depuis le 21 janvier 1918.

Cie d'Arbitrage Canadienne, Canadian Arbitration Co., Montréal, L. Thorrien, en communauté de biens de Alvina Saint-Antoine, depuis le 19 janvier 1918.

Montreal Advertising Signs, Montréal, L. Jolicoeur, non marié, depuis le 21 janvier 1918.

C. Albert, 971 rue Saint-Laurent, pharmacien, Montréal, C. Albert, séparé depuis le 14 décembre 1917.

A. H. Yale, agents manufacturiers, 112 Bâtisse Board of Trade, Montréal, A. H. Yale, en communauté de biens de I. Duncan, depuis le 19 janvier 1918.

Dominion Point St. Charles Junk Shop, 80 Richmond, I. Morautz, séparé de biens de F. Schenker, depuis le 21 janvier 1918.

The St. Antoine Dressed Meat Co., Montréal, C. Golub, en communauté de biens, depuis le 21 janvier 1918.

J. Begnoche Reg., 19 rue de la Montagne, C. Séguin, séparé de biens de J. Begnoche, depuis le 23 janvier 1918.

Industrial Financing Corporation, Montréal, G. Dupuis, non marié, depuis le 21 janvier 1918.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 37

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - (ONTARIO)

FABRIQUES AU CANADA



VOTRE



USMC



GARANTIE

POUR LA

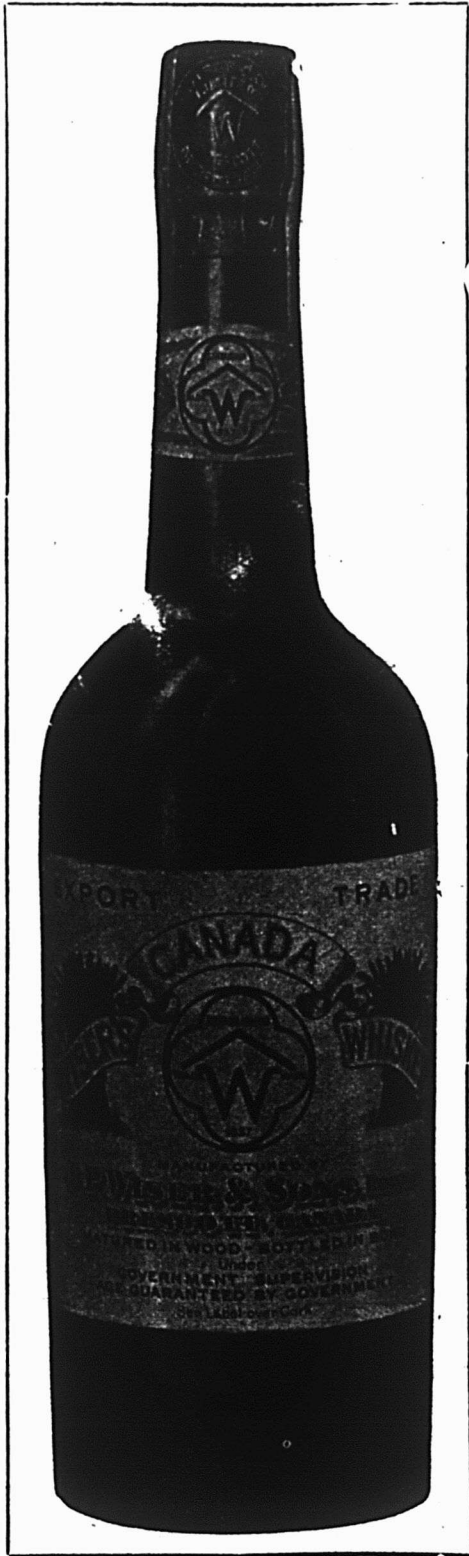
QUALITÉ

**United Shoe Machinery Company,
of Canada, Limited**

28 rue Demers, Québec (P.Q.)
Kitchener (Ont.), 179 rue King, Ouest

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO

MONTREAL (P.Q.)
Avenue Bennett et rue Boyce,
MAISONNEUVE



CETTE MARQUE CELEBRE MISE EN
Pintes, Chopines, Demi-Chopines et Flasks "Book"
EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

J. P. Wiser & Sons, Limited

PRESCOTT (Ontario)

"NEW YORK"

"CANADA"

S. H. Ewing & Sons

- IMPORTATEURS ET -
MANUFACTURIERS DE

BOUCHONS

Coupés à la main et à la machine.

Marchands de Capsules
pour bouteilles, de Bro-
ches d'embouteilleurs,
d'Etain en feuilles, de
Fournitures pour Bras-
seurs, etc., etc., etc.

Bureau Principal:

96 rue King, - Montréal

Téléphones—Bell, Main 65; Marchands, 522

Succursale de Toronto: 29 RUE FRONT, OUEST

COGNAC ROY

"LE ROY DES COGNACS"

La Maison HENRI ROY & CO. de COGNAC (France)
possède plus de 300 Agences dans les principales Villes du
Monde entier et accepte des REPRESENTANTS sérieux
partout où elle n'est pas représentée.

En annonçant leurs marchandises
dans

LE PRIX COURANT

les manufacturiers et les commerçants en gros peuvent
être sûrs de faire une

PUBLICITE PROFITABLE,

car notre journal est lu régulièrement par la plupart
des marchands canadiens-français.

VINS ET LIQUEURS

A PROPOS DE PROHIBITION

Depuis quelque temps, on ne parle dans les milieux parlementaires que de prohibition. Il a été en effet question, comme nous l'avons déjà annoncé, d'instituer la prohibition totale pour notre pauvre province, à partir du 1er mai 1919. Ainsi donc, on ne s'en tiendrait plus aux réglementations raisonnables, aux mesures restrictives jugées nécessaires, on pousserait tout à l'extrême pour ne pas employer le mot "fanatisme" qui est bien près de signifier la même chose! Cet état d'esprit dans notre gouvernement provincial est vraiment navrant et l'on peut se demander quelle autorité a pu déteindre aussi soudainement sur cette chambre qui semblait vouloir respecter la volonté de la majorité des citoyens de notre province, et qui s'apprête, par un projet de prohibition, à aller directement à l'encontre des principes de liberté qui animent notre race.

On dirait d'ailleurs qu'à l'heure actuelle, nos gouvernants ici ou d'ailleurs, sont atteints d'une maladie dangereuse qui se manifeste par une manie implacable et un désir frénétique de tout changer, de tout bouleverser. Ceci est noir, nous le ferons blanc; ceci est blanc, nous le ferons noir. Telle semble être leur ligne de conduite, et dans toutes les résolutions on rencontre cet esprit maladif que l'on taxe d'extrémiste.

Il convient cependant, dans les temps difficiles que nous traversons, (difficiles par les heurts, les divagations, les clameurs des fanatiques et les obstructions des faux patriotes et non par défaut de prospérité ou manque d'activité commerciale) il conviendrait — disons-nous — que ceux qui sont à la tête de nos administrations gardent un sang-froid imperturbable, au lieu de se faire les interprètes et les propagateurs des exagérations et des mesures extrêmes.

A entendre parler certains parlementaires, nous devons nous imposer cent fois plus de privations que les gens de Londres ou de Paris, ou même de Berlin, et subir des restrictions cent fois plus sévères que ceux qui sont à quelques milles de la ligne de feu et qui se rient des mesures drastiques qu'on tente ici de nous imposer. A quoi rime ce zèle intempestif et où veut-on en venir? Le flegme britannique a-t-il fui des Anglais transplantés sur le sol canadien, et sont-ils devenus des êtres impulsifs qui s'affolent sans raison à la moindre alerte ou au plus petit nuage qui assombrit l'horizon économique du pays. Et cela se gagne! Voilà Québec aussi qui veut tout bouleverser, tout chambarder. Pour faire plaisir à qui? Nous nous le demandons d'une façon incrédule, car nous ne sommes pas loin d'imaginer d'où souffle ce vent de prohibition et quels en sont les instigateurs. Il est tellement vrai que ce projet de prohibition émane d'un parti, que lorsqu'il sera présenté en chambre, il ne sera discuté que mollement par quelque député qui aura quelque sursaut de fierté et quelque regret de s'en laisser imposer de la sorte par une secte qu'il réprovoque et dont il subit l'influence pour ne pas déplaire à M. Y ou à M. X. qui briserait sa carrière politique s'il osait trop insister et élever la voix plus que la comédie parlementaire ne le permet-

Nous aurons la prohibition, c'est évident, il n'y a rien pour l'éviter, puisque les hauts dignitaires qui ont charge de nos pouvoirs s'en servent contre nous et nous en assomment. Et cependant, on ne saurait accepter pareille mesure sans s'y opposer énergiquement, quand bien même on saurait que les cris de détresse sont lancés en pure perte; nul ne saurait empêcher l'homme qui se noie de crier au secours alors que nul moyen de sauvetage ne s'offre à sa vue.

Plaider la cause de la consommation raisonnable des boissons à base d'alcool, est un service, non un outrage aux bonnes mœurs, et comme ici-bas, il faut que les passions humaines se développent dans un sens ou dans un autre, nous redoutons fort que la compensation qui suivra l'arrêt de prohibition n'abaisse le niveau moral de notre population.

LES OUVRIERS DEMANDENT LE STATU QUO SUR LA BIÈRE

On vient d'apprendre que le gouvernement pourrait bien être forcé, par les ouvriers, d'amender sa loi de prohibition de telle sorte qu'elle n'affecte pas la bière. Les ouvriers ont profité de leur séjour dans la capitale fédérale, où ils sont venus rencontrer le gouvernement pour discuter les grands problèmes qui sont à l'étude pour demander à sir Robert Borden d'avoir à modifier sa loi de prohibition en permettant la fabrication de la bière. Cette demande est incluse dans le memorandum présenté par les ouvriers au gouvernement comme résultat de leur conférence avec le cabinet de guerre.

Que fera le gouvernement de cette demande? Personne ne le sait encore; mais la question semble l'embarrasser quelque peu.

LE VIN FRANÇAIS AU CANADA

La Chambre de Commerce a publié à différentes reprises, des articles sur l'importation du vin français au Canada, et dans l'un d'eux elle donne sur cette question d'actualité les opinions suivantes:

Nous avons montré comment l'usage du vin, en tant que boisson, devrait être considéré comme un tonique et un des meilleurs agents contre l'alcoolisme. Il a été prouvé, d'ailleurs, que dans les départements vignobles de France, l'alcoolisme n'existe pas et que, dans ces mêmes départements, la durée moyenne de la vie est plus longue que dans les autres départements.

La France a passé des lois sévères depuis le début de la guerre pour diminuer la consommation de l'alcool, encourageant, d'autre part, le commerce et l'usage du vin.

Les Etats-Unis passent en ce moment des lois qui frapperont de taxes les alcools mais qui permettront l'usage du vin et de la bière.

Au Canada, plusieurs provinces ont déjà signifié leur volonté de prohiber l'usage de l'alcool. D'autres provinces étudient les moyens d'en réglementer l'usage ou d'adopter des mesures passées en France et qui sont à la veille d'être mises en force aux Etats-Unis.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

DISTILLATEURS DE

“White Wheat” “No 83” “3 Star Rye”

MEAGHER BROS & CO., Agents, MONTREAL

De grandes brasseries canadiennes ont commencé dans les journaux, une campagne active en faveur de l'usage de la bière; des articles très documentés et fort bien rédigés paraissent tous les jours dans la presse anglaise et française; des analyses, des statistiques et des rapports sont publiés pour démontrer que la bière peut être considérée comme un aliment, un stimulant tonique, et que son usage modéré est non seulement hygiénique, mais qu'il est le meilleur moyen de combattre l'alcoolisme et l'emploi des liqueurs fortes et boissons distillées à base d'essences et dans lesquelles la teneur en alcool est élevée.

Ces brasseries ont de plus à lutter contre ceux qui voudraient empêcher l'usage de la bière, en prétextant que sa fabrication nécessite l'emploi de grains, d'orge principalement, qui pourraient être mis en réserve pour l'alimentation. La fabrication du vin n'a pas cet inconvénient et on peut répéter, en sa faveur, les mêmes arguments que ceux qui sont présentés journellement dans la presse canadienne, recommandant l'usage de la bière, avec ceci en plus, que le vin a des qualités toniques, digestives, fortifiantes et reconstituantes que ne possède peut-être pas la bière.

En tout cas, il est certain qu'une campagne devrait être faite en faveur de l'usage du vin. Mais une pareille campagne demande des spécialistes et des fonds; il faudrait trouver des viticulteurs et des médecins pour écrire des articles techniques sur les vins; d'autres, au besoin, pour faire des conférences; il faudrait des fonds pour faire paraître ces articles dans les principaux journaux et pour faire une campagne de publicité intelligente.

Une telle campagne servirait les intérêts du commerce des liqueurs, car elle légitimerait la vente des boissons alcooliques puisque le vin courant contient de 10 à 11 degrés d'alcool et n'en est pas moins et par ce la même, une boisson saine et hygiénique en tous points recommandable.

LES MAUVAIS GOUTS DES VINS

Les vins prennent quelquefois un goût de pourri ou de croupi, qui les rend impropres à la consommation. Dans beaucoup de cas, la fétidité provient de la présence de l'acide sulfhydrique; cette infection se produit notamment lorsque les vignes, reconnues tardivement malades, sont traitées, en fin de saison, par le soufre, qui recouvre encore les grains au moment de la cueillette. Le sulfitage de la vendange, s'il est exagéré, peut également provoquer certaine altération; la fermentation donne alors naissance à des composés sulfhydriques, communiquant aux vins l'odeur et le

goût des oeufs pourris; certaines races de levures exercent particulièrement cette action réductrice, aussi l'accident est-il à craindre si le vin est laissé longtemps sur les grosses lies qui renferment beaucoup de ferments. Dès lors on conseille toujours de décuver rapidement quand on a pratiqué le sulfitage à la vendange.

Pour obvier à l'inconvénient signalé, lorsqu'il s'est produit, on a recours à l'aération, au méchage et à l'emploi des sulfites, et, bien que l'odeur du pourri, puisse provenir d'un sulfitage, le remède n'est pas paradoxal, attendu que l'acide sulfureux et l'acide sulfhydrique se décomposent mutuellement, ce qui rend le liquide absolument inodore. Toutefois l'odeur peut reparaitre sous certaines influences.

On peut également débarrasser le vin de l'hydrogène sulfuré en le faisant séjourner dans des récipients contenant de la tournure de cuivre; il se forme un sulfure insoluble qui est facilement séparé par les soutirages, et il n'y a pas à craindre l'action, d'ailleurs peu nocive, des sels de cuivre, dont il ne reste que des traces insignifiantes dans le vin tiré au clair.

Le goût de pourri ou de croupi n'est pas toujours imputable aux composés sulfhydriques. Pour assurer l'étanchéité des vaisseaux de bois, on les remplit souvent d'eau quelques jours avant la vendange; le tissu ligneux s'imprègne progressivement, les fibres se gonflent et les vides se trouvent ainsi bouchés tant entre les lames que sur leurs surfaces. Si l'eau est laissée trop longtemps en contact avec le bois, il se développe une série de fermentations bactériennes qui amènent rapidement une véritable putréfaction, et c'est pour cette raison qu'il est toujours recommandé de ne jamais laisser séjourner l'eau dans des récipients de cette nature, car la putréfaction se communique rapidement au bois, qui alimente les bactéries en leur fournissant les substances nécessaires à leur existence et facilite ainsi leur multiplication, en les fixant sur les parois.

Voilà pourquoi il est toujours prudent, lorsqu'on "abreuve" les fûts, les foudres ou les cuves, d'ajouter à l'eau qui doit y séjourner quelque temps, un peu de bisulfite, afin d'empêcher la formation des germes, ou encore de l'acide tartrique.

PROBABILITE

Il est fort probable que dans la loi de prohibition qui sera proposée au parlement de Québec, il y aura quelque tolérance prévue pour la bière et le vin.

RENSEIGNEMENTS COM-MERCIAUX (suite)

ABANDON JUDICIAIRE

Par Alice Lauzon, épouse de Edgar Fréchette, E. Fréchette et Cie, Montréal. U. Lauzon, gardien provisoire.

Florence McCarthy, épouse séparée de biens de Thos. Alph. Déry, et Marie. Anne Roch, épouse séparée de biens de Conrad Comtois. A. Deery & Co., Reg., Montréal, R. H. Aston, gardien provisoire.

Alice Lauzon, épouse de Edgar Fréchette (E. Fréchette & Co.), Montréal Urgel Lauzon, gardien provisoire.

Par O. Gagnon, Montréal, N. Gagnon, gardien provisoire.

CURATEURS

J. Sauvé, Montréal, Michaud et Desrosers, curateurs.

JUGEMENTS EN COUR DE CIR-CUIT

Boucher & Crotty v. F. F. Smith, \$58.
Fashion Craft Mfg., Ltd v. H. Wa-gues, \$67.

D. Brodeur v. J. Annesse, \$89.
Mme E. Roussel et vir v. F. Boisdoré dit Barbeau, \$20.

E. Hardy v. Ovide Martel, \$27.

S. Hatz v. M. Klarman, \$85.

J. P. Nugent v. J. S. Dunn, \$34.

S. Croysdill v. Alf. G. Lang, \$56.

M. Gordon v. W. Perras, \$12.

J. Lapointe v. A. Simo, \$25.

Can. Mfg. Importing and Dist. Co., v. H. A. Jones, \$19.

Rockstein and Guttman v. M. Pou-drier, \$46.

J. A. Roberge v. N. Martin, \$62.

J. V. Lapierre v. M. Brault, \$52.

P. Kennedy et al v. F. J. C. Pulos, \$10.

W. Drouin et R. Boucher, \$21.

EXECUTIONS EN COUR SUPE-RIEURE

A. Poitras v. Mlle A. Leriche, \$4,435.

Wilson Paterson Co., Ltd. v. F. P. Le-blanc, \$1,423.

Mme E. Goulet v. Mlle G. Carignan, \$11.

J. A. Vaillancourt Ltd v. U. Dufresne, \$109.

E. A. Lespérance v. J. Hamelin, \$248.

Mme R. Weissman v. M. Zelicovitch, \$117.

R. Légaré v. A. Tremblay, \$231.

H. Liverman v. S. Travitzki, \$188.

L. Bailen v. Mme E. H. Wilkelmy, \$141.

Crédit Foncier v. D. Lalonde, 1re clas-se.

Au Commerce de Vins et Liqueurs

NOUS recevons et avons actuellement en stocks des quantités limitées des marques bien connues telles que:

WHISKY ECOSSAIS

Sandy Macdonald, 10 ans.

Sandy Old Highland Malt, 20 ans.

Greenlees Bros' Grand Old Parr.

Buchanan's Red Seal.

Buchanan's Black and White.

Usher's O.V.G.

Usher's Special Reserve.

Usher's Green Stripe.

Dewar's Special.

Dewar's Blue Label.

Dewar's Special Liqueur.

Kilmarnock Red Label.

Haig & Haig "Five Stars".

Haig & Haig "Pinched Bot-tles".

Bulloch Lade Gold Label.

King George the IV, Gold La-bel.

WHISKY IRLANDAIS

Burke's

Dunville's.

Old Bushmills.

COGNACS

Martell Une Etoile.

Martell Trois Etoiles.

Martell V.S.O.P.

Jules Robin.

Hennessy Une Etoile.

Hennessy Trois Etoiles.

Gordon's London Dry Gin

Vermouth Italien Martini & Rossi

Aussi des importations de: Sherry Gonzales & Byass; Port de J. W. Burmes-ter; Clarets et Sauternes de Barton & Guestier; comprenant: Floriac, Mé-doc, Margaux, St-Julien, Pontet-Canet, Graves, Sauternes, Barsac, Haut Sauternes, Château Yquem, Château Margaux, Château Lafitte, Château Latour, Château Leoville, Bourgognes de Dufouleur, père et fils et Cte Ma-rey & Liger Béla'r comprenant, Macon, Beaujolais, Beaune, Pommard, Nuits, Volnay, Chambertin etc.

Un assortiment complet de Liqueurs Françaises et Hollandaises comprenant: Crème de Menthe, Curaçao, Marach'no, Kummel, Kirsch, Crème de Cacao, Crème de Cassis, Crème de Roses, Crème de Violettes, Peach Brandy, Orange Brandy, Bénédictine, etc.

HIGH WINES 50 O. P.

(WHISKY EN ESPRIT)

Gooderham & Worts Ltée, Hiram Walker & Sons, Ltée, H. Corby Dist. Co., Ltd., et Parker.

RYE EN CAISSES ET EN FUTS

Ryè "Imperial" et "Club" de Hiram Walker; "Spécial" de Gooder-ham & Worts; "Majestic" de Corby et "83" de Seagram.

GIN MELCHER CROIX D'OR

Quelques-unes de ces lignes sont actuellement en route de St. John, Hal-lifax et Portland. Prix et quantité que nous pouvons fournir à chaque client seront donnés sur demande.

Lawrence A. Wilson Cie, Limitée

*La plus importante maison de Vins
et Liqueurs du Canada*

**Bureau-Chef: 83, 85 et 87 rue Saint-Jacques,
MONTREAL**

Bière et Porter

Black Horse

de Dawes

Les Modèles depuis 1811

Kingsbeer

La meilleure lager et la plus pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte

Cotations Alcools — Whiskeys — Gins — Cognacs — Rhums

Champagnes — Vins — Eaux Minérales.

Plusieurs commerçants de liqueurs refusant, depuis un certain temps, de faire publier les prix de leurs marchandises, parce que ceux-ci peuvent varier d'un jour à l'autre, nous ne pouvons garantir l'exactitude de toutes les cotations ci-dessous.

ALCOOLS CANADIENS EN BARILS		En barils		Recreation, Screw Top, 40 u-p 10 Oz. Flks. 32s.	
Hiram Walker and Sons, Ltd (3)	65 O. P. Le gall.	Marshall's Royal	8.10	Recreation, Screw Top, 40 u-p 8 O. Flks. 36s.	9.00
Gooderham and Worts (4)		Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)	2.74	Recreation, 40 u-p ½ Gal. Jugs 6s.	9.00
Montreal Products Co., Ltd. (4)		Canadian Club Whisky en fût		Recreation, 40 u-p 1 Gal. Jugs 6s.	11.00
General Distilling Co. (3)		Imperial Whisky en fût		Old Rye, 25 u-p Qrts. 12s.	21.25
Nouveaux prix		Expédiés en barils d'environ 42 gallons.		Old Rye, 25 u-p ½ Gal. Jugs 6s.	8.75
J. P. Wiser & Son, Ltd. (2)	7.10	Expédiés en demi barils d'environ 28 gallons.		Old Rye, 25 u-p 1 G 1 Jugs 6.	13.00
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)		Expédiés en quart de barils d'environ 10 gallons.			24.25
En barils	6.60	Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)		GIN	
50 O. P.				Melchers (12) Gold Cross	
Hiram Walker and Sons, Ltd. (3)		A la caisse: Quarts Flasks flasks		Rouge	20.00
En barils		Canadian Club		Vert	12.00
Gooderham and Worts (4)		Impérial		Violet	10.00
En barils	6.00	Walker's Old Rye, 3 ans de bouteille.		Wilson's Old Tom, qts (12)	13.00
Montreal Products Co., Ltd. (4)		H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)		Wilson's Old Tom, 24 flks. (12)	14.00
En barils	5.90	Spécial, Selected 12's	10.25	Club Old Tom (24 flks.) (12)	14.00
General Distilling Co. (3)		Majestic 12s	8.25	Club Old Tom Qts. (12)	15.00
Ditto, 50 O. P. spirits		Whisky blanc 12s 40 U. P.	7.50	Club Old Tom (24 flks.) (12)	16.00
H. Corby Distillery Co., Ltd. (39)		Whisky blanc 16s 40 U. P.	8.00	Colonial Dry Gin, qts. (12)	16.00
En barils	6.00	s-12-15 RYE WHISKEY		Gordon's London Dry	25.00
J. P. Wiser & Son, Ltd.	6.35	J. P. WISER AND SON (2)	Case	Gordon's Old Tom	25.00
RYE WHISKIES		Red Letter, 25 u-p	Qrts. 1s. 11.50	Gordon's Sloe Gin	25.00
J. P. Wiser & Son, Ltd (2)	25 up 3.30	Export, 25 u-p	Qrts. 12s. 9.75	Empire Plymouth Gin, qts. (12)	9.50
Rye Whiskey (39) 25 U P	3.10	Export Traveller, 25 u-p Flks.		Empire Sloe Gin, qts. (12)	10.00
H. Corby Distillery Co.		60s.	11.75	Scott & Son, Sloe Gin, qts (2)	9.00
		Recreation, 40 u-p	Qrts. 12s. 8.00	Scott & Son, Sloe Gin, pts	10.00
		Recreation, 40 u-p Impl. Qrts.	12s.	Red Ribon Gin (2)	
		Recreation, 40 u-p Amber Pts	24s.	Rouge	14.50
		Recreation, 40 u-p Amber 10 Oz.	Flks. 32s.	Verte	8.00
				Violet	5.50

Red Top Gin (18)	
Rouge	18.50
Verte	11.00
Violette	9.25
Red Bird (18)	
Rouge	17.35
Vert	10.25
Violette	8.30
Greenless & Co., London, Eng. (14)	
"London Dry", p. cs., 12 bout.	8.00
"Old Tom", p. cs., 12 bout.,	8.00
"Old Tom" and "London Dry",	
le gallon, en baril,	3.25 3.50
Lawrence A. Wilson Co., Ltd., (14)	
Stoe Gin, à la calsse	9.50
Blankenheyn & Nolet's Distillerderij,	
Rotterdam, Hollande (14)	
"Key Brand", caisses rouges, 15	
grandes bouteilles	
"Key Brand", caisses vertes, 12	
bouteilles moyennes	
"Key Brand", caisses violettes,	
24 petites bouteilles	
"Old Geneva Afrikander", 24½	
jarres en pierre	
"Old Geneva Afrikander", 12	
jarres en pierre	
RHUMS DE LA JAMAIQUE	
J. B. Sherriff & Co., Ltd. (4)	
Bell, par cse	12.50
Bell, 35 O. P., par gall.	7.00
Blue Star, 35 O. P., par gall.	6.50
Rhums (2)	c-s 12 c-s 24 c-s 48½
	Qrts. Pts. Splits
J. W. Turner (2)	9.25 9.75
Mendoza & Cie	7.00 8.00
Norton & King	6.25 32 Flasks 7.50

COGNACS

Bisquit Dubouché (3) quts., une	
étolle	
Bisquit Old Liquor Brandy 20 ans	
Bisquit V.V.S.O.P. Brandy 55 ans	

Jas. Hennessy & Co. (4)	
Une étoile	\$22.00
Trois étolles	26.00
V.O.	30.00
Martel & Co. (1)	
Une étoile	22.00
Trois étolles	26.00
V.O.	30.00
V. S. O. P.	36.00
Renault & Co. (9)	
S. V. O.	20.00
Club Brandy	22.00
50 Yars Old	48.00
Une étoile	
E. Normandin & Co. (15)	
Spécial qts	14.00
V. S. O. P. qts	20.00
30 ans d'âge, qts	28.00
Boutelleau & Co. (13)	
F. P., pts.	16.50
F. P., qts.	15.50
F. P., Imp. ux fl.	00.00
F. P., 24 fl.	16.00
Un diamant, qts.	17.00
Deux diamants, O. B., qts	19.00
Trois diamants, V.O.B., qts	20.00
Quatre diamants X. V. O. B.	
1831, qts.	22.50
1824, qts.	27.00
P. Frapin & Co. (12)	
24 flacons, 10 onces	17.00
Spécial, 20 ans.	22.00
24 bout. chopines	17.50
Réserve, 25 ans	25.00
Liqueur, 30 ans	30.00
Cognac City Distillers' Association,	
Cognac, France (14)	
"Trois Etolles", viex brandy.	
p. cs., 12 bouteilles	
"Trois Etolles", viex brandy,	
p. cs., 24 deml bouteilles	

"Trois Etolles", viex brandy,	
p. cs., 32 flasks	
"Cachet d'Or", p. cs., 12 lon-	
gue sboutelles	
"Doctor's Friend", p. cs., 12	
bouteilles	
"V.O.", viex brandy fin, p. cs.,	18.50
12 bouteilles	
"V.S.O.P.", viex brandy, fin.	
p. cs., 12 bouteilles	
"X.X.O.", vendange 1875, (long	
cou), p. cs., 12 bouteilles	24.00
Lawrence A. Wilson Co., Ltd. (14)	
Wilson's. V.V.S.O.P., 1875, cognac-	
brandy, par caisse de 12 pin-	
tes	24.00
Jimenez & Lamothe (4)	
***	bout.
1865 Liqueur	bout.
Ph. Richard (2)	
	c-s Qts.
Ph. Richard, S. O. 40 ans	28.00
Flute 20 ans	20.00
Medicinal	20.00
V. S. O. P.	18.00
Spécial Reserve.	17.50
V. S. O.	17.00
V. O.	14.50
J. M. Boutin & Cie Alligator bord	10.50
F. Marion XXX	8.00
Chs. Couturier XXX	10.00
Parville & Cie XXX	7.00
Valin & Frère XXX	6.25
Toutes ces marques de Cognacs	
En caises de 24½ Bout.	[\$1.00 de plus
En caisse de 24 Flasks	[par caisse
En caisse de 48½ Bout.	[-2.06 de plus
En caisse de 48½ Flasks	[par caisse
Cognac en Fute	Gal.
Ph. Richard	5.50 8.25
Ch. Couturier	4.55 5.50
Parville & Cie	3.25

"3 LEADERS"

ALES

Wm. DOW

STOUTS

ET

Extrait de Malt

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s'adresser au "Département des commandes par la poste", 38 Square Chaboillez, Montréal.

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place proéminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publité--des manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien coloriée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

Faites vôtre cette publicité

ECRIVEZ A LA

CANADIAN POSTER COMPANY,

EDIFICE LEWIS, MONTREAL

Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.



HIRAM WALKER & SONS, Limited

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)

ETABLIE EN 1858

SUCCESSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO
SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

“CANADIAN CLUB”
“IMPERIAL”
“WALKER’S OLD RYE WHISKY”

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER
R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.



TABAC NOIR A CHIQUER



**Black
watch**

Ses ventes augmentent sans
cesse et sont une source de
profits pour les marchands
qui le recommandent.

*Vendu par tous les marchands
en gros*

•• CIGARES ET TABACS ••

COUP D'OEIL RETROSPECTIF

En terminant l'année 1917, l'United States Tobacco Journal constate que ce fut une année sans précédent en carnage, en destruction et en dévastation. D'un autre côté, ajoute ce journal, 1917 fut aussi une année sans précédent au point de vue de la prospérité et de la production de richesse pour les Etats-Unis. Alors que presque tout le monde entier est engagé dans la lutte la plus sauvage pour tuer les hommes des nations adverses et leur pouvoir économique, l'influence économique des Etats-Unis a atteint des hauteurs que n'avaient même pas prévues les plus vastes imaginations. Parmi ce développement économique général, le commerce du tabac et ses industries ont eu leur large part. Ceux qui ont le plus profité de cette prospérité sont les cultivateurs de tabac. On n'aurait jamais pu supposer que se réaliserait une telle prospérité au bénéfice des fermiers du Nord, de l'Est et du Sud, non pas tant du fait de l'augmentation de production que de l'augmentation fabuleuse de la valeur de la récolte. Les récoltes de tabac de toutes les sortes et qualités, quelles que fussent leur condition se vendirent sans la moindre sollicitation, à des prix inespérés qui firent la fortune des producteurs.

On aurait pu considérer comme une illusion fantastique que le Burley put jamais atteindre le prix de trente-cinq cents, soit plus que le double du prix jamais atteint, et cependant, l'année 1917 vient de se terminer avec un chiffre de ventes d'une grosse quantité à ce prix. En dépit de la guerre européenne qui, au début menaça d'arrêter entièrement l'exportation de tabac du Sud, les stocks en mains se dégarnirent comme par enchantement, causant par le fait même une augmentation formidable. D'un autre côté, alors que les tabacs domestiques en feuilles pour cigares sont presque étrangers à l'exportation, le flot croissant d'une grosse consommation stimulée par les industries de guerre semble avoir eu le même effet sur eux. Les prix des récoltes domestiques ont doublé. Tous les vieux stocks entre les mains des fermiers aussi bien que des "packers" disparurent au fort de la compétition avec la conséquence que la valeur des nouvelles récoltes doubla également dans tous les districts producteurs de feuilles de cigares du pays. Les "packers" de feuilles et les marchands eurent naturellement leur part de cette augmentation des prix et si leurs profits ne furent pas proportionnellement aussi élevés, ils furent certainement assez importants pour dépasser de loin toutes les recettes précédentes.

Les marchés de la feuille de cigare dans tous les Etats-Unis furent, pendant l'année, d'une activité continue et le volume d'affaires ne fut limité que par le manque d'approvisionnement et non par les prix sans cesse augmentés.

Dans cette abondance de profits, cependant, ce fut l'industrie du cigare qui fut la moins bien partagée. Sous l'impulsion de l'augmentation générale de consommation, l'industrie du cigare progressa naturellement. Sa production augmenta de près de 500,000,000 pendant l'année, ce qui témoigne de son activité.

Mais l'avantage de ce surcroît d'activité ne rapporta pas de brillants résultats, comme dans les autres industries. L'industrie du cigare fut handicapée par l'énorme augmentation du coût de la matière première, par l'élévation constante de l'échelle des salaires, par le progrès régulier de toutes les dépenses à côté, alors qu'une petite marge supplémentaire ne vint que compenser très imparfaitement cette hausse générale. Ce handicap était dû à la négligence de la part de l'industrie du cigare à prendre avantage des opportunités saisies avec empressement par toutes les autres industries.

L'abstention de l'industrie du cigare d'élever ses prix pour couvrir toutes les grosses hausses qu'elle avait à subir par suite des exigences inévitables des temps, a été due à la pratique traditionnelle de la fixité des prix, pratique incompatible avec les temps anormaux que nous traversons.

Pour ce qui est des industries du tabac manufacturé et de la cigarette elles profitèrent de l'augmentation des affaires. Encore que handicapées également par la hausse de leur matière première, le volume de leur production atteignit de tels niveaux que les profits réalisés (même infinitésimaux dans leur unité) se traduisirent dans l'ensemble par d'importants profits. La production de la cigarette battit tous les records, gagnant ainsi l'appréciation officielle d'être devenue un des articles nécessaires dans l'armée et la marine. Ce fait reconnu fut d'une valeur inestimable pour son expansion.

Quant au commerce du tabac en détail, il a joui d'une activité remarquable au cours de 1917 et dut cette prospérité au fait qu'il comprit à temps la nécessité d'obtenir des prix plus élevés de ses marchandises sans tenir compte des coutumes préjudiciables. Beaucoup de marchands résistèrent au début à ce bouleversement des prix, mais ne tardèrent pas à comprendre qu'ils devaient s'y soumettre et suivre le courant. On peut donc dire que, dans l'ensemble, l'année 1917 a été pour le commerce du tabac une des meilleures jamais enregistrées dans les annales de cette branche commerciale et il est à espérer que 1918 ne le cèdera en rien à la précédente année, au point de vue activité et sera particulièrement profitable aux commerçants de tabac.

NOUVELLES DE LA HAVANE

Les détenteurs de Partido resagos entretiennent à présent quelque crainte que la nouvelle récolte atteigne le marché avant qu'ils aient eu une chance de disposer de ce qu'ils ont, si le calme actuel de la demande pour enveloppes Partido et resagos continue. Les perspectives de récolte sont encore plus favorables pour les Remedios quoiqu'un froid subit ait retardé temporairement la croissance des plantes. Depuis, la température s'est modérée considérablement, et les vagues ont confiance de pouvoir obtenir une grosse récolte, pourvu que Dame Nature leur dispense un peu plus de pluie à présent et dans la seconde quinzaine de février. La croissance du plant principal est assurée,

même s'il ne pleuvait pas, et cela seul, fournirait la même quantité que l'an dernier, ce qui signifie que s'il vient un peu de pluie, la récolte se trouvera doublée.

D'après les différents rapports en mains, la récolte du Partido promet d'être au moins aussi large que celle de l'an dernier, et comme l'irrigation est employée sur une vaste échelle dans cette région, les planteurs n'invoquent pas autant la pluie que dans les autres parties de l'île.

La récolte de Vuelta Abajo est encore douteuse, car les pluies qui survinrent ne furent pas bien distribuées sur toute la région.

Elles furent bonnes dans certaines parties et la récolte y semble en bonne voie, tandis que dans d'autres parties les *vegueros* se plaignent de la sécheresse. Quoique suffisamment de pluie soit tombée sur la côte nord et dans les régions montagneuses, on se plaint principalement dans les terres basses, où croît ordinairement la plus belle feuille. Quelques gros planteurs ont le bénéfice de systèmes d'irrigation, et sont en mesure de produire une feuille acceptable, même dans les années de sécheresse, mais la plupart des petits *vegueros* ne sont pas en position si fortunée. Au demeurant, la pluie naturelle est bien préférable et l'habileté humaine ne peut suppléer à l'absence de soleil et de pluie aussi bien qu'à la température humide qui produit les meilleurs résultats de culture. Les fermiers intelligents ne se servent de l'irrigation qu'à la nuit. Il y a cependant un certain défaut dans l'arôme des feuilles traitées par les procédés humains comparés avec l'action de la nature. Heureusement, le plant de tabac peut supporter une longue sécheresse et revivre merveilleusement avec une bonne ondée, c'est pourquoi il y a lieu de s'attendre à une bonne récolte dans le Vuelta Abajo.

Les exportations de tabac en feuille de La Havane par le Morro Castle ont consisté en 435 caisses, contenant 2,330,990 cigares, qui furent consignés aux pays suivants: à la Grande-Bretagne, 1,706,140; aux Etats-Unis, 500,850; à l'Australie, 74,000; au Canada, 36,000; à l'Afrique Anglaise, 11,000, et au Congo Belge, 3,000 cigares.

Les exportations de tabac en feuilles de La Havane pour la dernière semaine de décembre, s'élevèrent à 13,222 balles, qui furent distribuées aux pays suivants: à tous ports des Etats-Unis, 6,889; au Canada, 1815; à la Grande-Bretagne, 321; à l'Espagne, 135; à la France, 2,013, et à la République Argentine, 2,049 balles.

Les manufacturiers de cigares de La Havane sont plus occupés qu'ils ne l'espéraient vers la fin de l'année. Les exportateurs américains ont déjà commencé à commander plus de cigares des tailles courantes régulières et ceci, avec les commandes anglaises encore non remplies, la bonne demande d'Espagne, de France, de l'Amérique du Sud, d'Australie, a permis de ne pas renvoyer de personnel de cigariers, comme on le redoutait. Au demeurant, toutes les manufactures ne sont pas aussi favorisées, car le gros des commandes a été distribué parmi les manufactures les plus importantes et les plus connues.

LA CULTURE DU TABAC EN FRANCE

Il y a 47,259 planteurs de tabac autorisés en France, qui récoltent environ 49,000,000 de livres de tabac sur 50,000 acres de superficie. Le monopole de l'Etat, en outre de prendre tout le tabac récolté en France, achète tous les ans 55,000,000 de livres de tabac récolté dans les pays étrangers.

L'ORIGINE DU TABAC BURLEY ET SA POPULARITE CROISSANTE

La récolte mondiale annuelle du tabac, dépasse deux milliards de livres. Les Etats-Unis produisent environ un tiers de tout le tabac cultivé et l'Etat du Kentucky en fournit à peu près 450,000,000; la Caroline du Nord qui arrive en second lieu, en donne 300,000,000 de livres; la Virginie qui prend le troisième rang, produit 150,000,000 de livres et le Tennessee et l'Ohio récoltent chacun 100,000,000 de livres. Ce sont là les principaux centres de production du tabac aux Etats-Unis.

«Le type de Virginie clair, tient la première place en popularité dans la demande mondiale. Il est doux et de texture fine; sa couleur est citron, et aucune autre sorte ne convient comme lui pour enveloppes de palettes, pour la fabrication de cigarettes, aussi bien que pour être fumé dans la pipe. Et c'est pour cela qu'il est le type le plus largement employé qui soit le plus cultivé aux Etats-Unis. Cette sorte de tabac est fournie par l'Amérique à presque toutes les nations de la terre en quantités plus ou moins considérables, et il semble qu'aucun autre pays ne possède le climat requis, le sol et la main-d'oeuvre habile pour produire ce type particulier de tabac.

Cette sorte de tabac fut introduite dans le commerce anglais vers l'année 1586, par sir Walter Raleigh, et les historiens disent qu'en ce temps-là, le tabac était employé comme moyen d'échange en place de monnaie.

Pendant un siècle ou plus, en Kentucky, il n'y avait qu'un type de tabac connu, comme le Pryor, et qui était principalement cultivé dans le Kentucky ouest, et aussi en Tennessee, et alors qu'il n'y avait qu'une demande domestique limitée pour cette sorte de tabac, les principaux acheteurs de ce produit étaient: la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Afrique et parfois la Russie. Cette sorte de tabac était trop fortement imprégnée de nicotine pour devenir universellement ou extensivement employée.

En 1864, dans le comté de Brown, Ohio, un homme du nom de Burleigh, passant un jour dans son champ, découvrit une espèce particulière de tabac, poussée à la racine d'un arbre. Il en planta la graine et cultiva la plante dont l'apparence lui plut. Il la transplanta alors dans le comté de Mason, dans le Kentucky. La superficie de culture fut graduellement étendue, jusqu'à ce qu'elle couvrit complètement le Kentucky. Les principaux manufacturiers trouvèrent que ce tabac avait de grandes qualités de douceur du fait de son faible degré de nicotine et de sa texture très poreuse, et qu'il convenait au débutant aussi bien qu'au vieillard, et c'est ainsi que se répandit cette culture dans le Kentucky, l'Ohio, le Missouri et la Virginie Ouest, qui produisent actuellement presque exclusivement ce type de tabac dont ils donnent environ 300,000,000 de livres annuellement. Il n'y a que quelques années que le Burley fut employé comme tabac à pipe, mais cette consommation a augmenté rapidement et l'on ne saurait dire sous quelle forme ce tabac se vend le plus, en tablettes, comme en tabac à chiquer ou comme tabac à pipe.

Une autre branche de l'industrie du tabac qui s'est familiarisée avec le type Burley est celle composée des producteurs de cigarettes.

Pour obtenir la couleur et la texture voulues, ce type de tabac a été soigneusement cultivé par des experts dans le Kentucky-centre, dans des terres à graise, et ils



La popularité toujours croissante du

**TABAC A
CHIQUER**

COPENHAGEN

est due à ce que sa qualité supérieure et sa saveur distinctive ont toujours été maintenues depuis son origine.

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS
EN GROS**

ont obtenu une feuille de haute qualité qui répond aux exigences de la manufacture de la cigarette. Il n'y a que depuis quelques années que de vendre une récolte de Burley à \$15.00 les 100 livres était une chose inconnue, encore que l'an dernier le prix moyen de cet Etat fut plus élevé que cela et cette année on peut être sûr d'y voir régner le prix de \$25.00, nombre de fermiers ayant même vendu de \$30.00 à \$35.00; l'un ayant vendu à \$40.00, un autre ayant refusé \$50.00 par 100 livres pour toute sa récolte, ce qui implique un rapport de \$300 à \$500 par acre, soit plus que la valeur de la terre sur laquelle ce tabac est produit.

PAS DE TABAC BON MARCHÉ

Les manufacturiers de petits cigares doivent payer plus du double et ne peuvent obtenir que de faibles quantités de stock.

La situation difficile qui s'offre aux manufacturiers de petits cigares est mise en évidence par les chiffres qui représentent l'augmentation du tabac.

Si l'on compare les prix d'aujourd'hui avec ceux d'avant-guerre, on cesse de se montrer surpris que les manufacturiers de petits cigares proclament qu'ils ne font pas d'argent.

Feuilles larges pour enveloppes:

	Avant	Aujourd'hui
Connecticut	35c	75c
Coupures domestiques . . .	13c	30c à 33c
Fragments domestiques . .	12c.	30c à 33c

En outre de ces prix excessifs, il devient de plus en plus difficile de s'assurer du stock.

LA RECOLTE DE TABAC AFFECTÉE

Les décisions prises par les tribunaux d'appel d'exemption affecteront l'industrie du tabac au pays. Les fils des cultivateurs de tabac ne sont pas exemptés du service militaire, et comme résultat, des milliers d'acres de terre à tabac ne seront pas cultivés le printemps prochain, faute de main-d'œuvre.

LA BRITISH AMERICAN TOBACCO CO.

Le rapport financier de la British American Tobacco pour l'année fiscale finissant le 30 septembre 1917 fournit les chiffres suivants:

Profits nets, augmentation	£371,640
Surplus, augmentation	434,185

Profits nets après déductions des charges, 46.04 pour cent et sur les parts ordinaires, an 1916, 30.51 pour cent.

LA VENTE DU TABAC AUX MANUFACTURIERS

Les membres de la "Tobacco Manufacturers' Association" se sont réunis à Montréal, en assemblée annuelle. C'est là qu'a eu lieu la vente du tabac. Cette vente, qui, par le passé, se faisait toujours à New-York, se fait à Montréal, cette année, pour la première fois.

Tout le tabac, mis à la disposition de l'association, par les producteurs est divisé en lots qui sont attribués, ensuite, aux différents manufacturiers du Canada et des Etats-Unis. Cette distribution est faite sous le contrôle du gouvernement. La vente a eu lieu à l'Hôtel Windsor.

LA CULTURE DU TABAC DANS LA PROVINCE

Groupe Québec. — Dans la province du Québec, la culture du tabac s'est surtout développée aux environs de Montréal. Le centre le plus important comprend les comtés situés au Nord du Saint-Laurent. Le groupe Sud comprend surtout la Vallée de l'Yamaska, et plus particulièrement la région de Saint-Césaire; il est susceptible d'un rapide développement.

Au point de vue industriel, le groupe Sud, bien que moins important comme étendue, s'est spécialisé le premier dans la production de tabacs pour enveloppes à cigares, type Wisconsin. Le groupe Nord, d'une manière générale, alimentait surtout la fabrication des tabacs à pipe, hachés, et parfois, avec le Bleu Priori le General Grant, celle des tabacs à palettes.

La brièveté de la saison limite les choix des variétés cultivées dans la province du Québec, aux types les plus précoces. On ne peut, sans risques sérieux, cultiver dans cette partie du Canada des tabacs plus lents que les Grands Connecticuts, qui exigent déjà de 90 à 100 jours de plantation, et il est plus prudent de se borner à la culture des Seed Leafs, de développement moyen comme le Connecticut Havana, le Havana Seed Leaf, et le Comstock Spanish. Malgré les risques qui s'attachent à la culture du tabac dans la province du Québec pendant les années où les gelées d'automne se produisent de bonne heure, on peut affirmer qu'elle est devenue une des cultures les plus avantageuses partout où la saison s'étend du 1er juin au 15 septembre.

Les tabacs à enveloppes du district de l'Yamaska se sont établis d'une manière permanente dans les manufactures de cigares du Canada, où ils remplacent de plus en plus les tabacs similaires du Wisconsin, et, depuis que le prix des tabacs s'est élevé d'une manière si considérable dans toute l'Amérique du Nord, concurrentiellement même avec certains produits du Connecticut.

Une demande très active se dessine pour les filasses de cigares en tabac canadien. Les tabacs employés à cet usage ont été jusqu'à présent les feuilles courtes de Comstock Spanish, ou d'autres Seed Leaf, et certaines catégories de déchets, soumis à une fermentation spéciale et livrés au manufacturier sous la forme de filasse écotée.

Comme pour les tabacs de l'Ontario, à l'heure actuelle la production des tabacs à cigares de la province du Québec est de beaucoup déficitaire et les prix se sont élevés jusqu'à 35 et 40 cents par livre de tabac fermenté, tant pour les tabacs d'enveloppes que pour les tabacs à filasses.

Les efforts du Service des Tabacs des Fermes Expérimentales tendent à acclimater et à répandre dans la province du Québec des tabacs à filasses d'un ordre plus fin que celui des filasses obtenues jusqu'à ce jour. D'après l'opinion exprimée par certains manufacturiers au courant de ces essais, ce résultat semble à la veille d'être atteint.

On doit considérer le Canada comme un véritable producteur de tabac, bien qu'à l'heure actuelle sa production soit déficitaire. La culture du tabac qui, pendant si longtemps a été considérée comme une des plus rémunératrices, s'est vu récemment concurrencer, dans l'Ontario par des cultures à conserves; dans Québec par celle de la pomme de terre. C'est la conséquence toute naturelle des préoccupations de l'heure présente, mais ce serait une erreur grave de perdre de vue la position qu'elle devra occuper dès le retour aux conditions normales; ou simplement d'oublier que, grâce à elle, nous pouvons limiter nos achats à l'étranger.

TABACS--CIGARES--CIGARETTES

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons fabriquent elles-mêmes — Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY CO CANADA, LIMITED. CIGARETTES

	La boîte de	Le mille
Gloria, en boîte de 7—700	\$4.35	\$ 6.22
Bouquet en bte de 7—350	2.18	6.22
Sweet Sixteen, en boîtes de 7—700	3.50	6.22
Sweet Sixteen, en boîtes de 10—500	3.50	6.22
Derby en boîtes de 6—600	4.30	7.15
Old Gold en boîtes de 6—600	4.10	6.83
Old Gold en boîtes de 10—500	3.50	7.00
Guinea Gold en boîte de 10—500	4.25	8.50
Player's Navy Cut, en boîtes de . . . 10—500	4.35	8.70
Player's Navy Cut, en boîtes en fer-blanc de 50	.44	8.70
Player's Navy Cut en boîtes en fer-blanc de . . . 100—100	.87	8.70
Sweet Caporal, en boîtes de 7—500	4.40	8.80
Sweet Caporal, en boîtes en fer-blanc de 50—50	.44	8.80
Old Chum, en boîtes de 10—500	4.25	8.50
'Arf-a-Mo' en boîtes de 10—500	4.40	8.30
Gold Crest, en boîtes de 20—500	3.25	6.50
'The Greys', en paquets de 20—100	1.00	10.00
Fatima, en paquets quets métalliques de 20—200	2.15	10.75
Richmond Straight Cut No. 1 Bouts en liège ou unis, en boîtes de . . . 10—200	2.30	11.50
En boîtes en carton de 20—200	2.20	11.00
En boîtes en fer-blanc de 50—50	.55	11.00
Calabash, forme ovale, bouts en liège, en boîtes de . . . 10—250	2.88	11.50
PETITS CIGARES		
	La boîte de	Le mille
New Light, en boîtes de 10—500	\$4.40	\$ 8.80
New Light, en paquets de 5 5—100	.88	8.80
Sug-Rosa Cigarros en boîtes de . . . 10—500	4.40	8.80
ViceRoy, en boîtes de 10—500	4.40	8.80
Le Roy, en boîtes de 10—250	2.20	8.80
Recruits, en boîtes en bois de 50—50	.60	12.00
Columbia, en boîtes de 10—100	1.25	12.50
Bunty, en paquets de 3—100	1.35	13.50
Empire, en boîtes de 10—50	1.00	20.00
St. Henry Stogies en boîtes en carton de 50—50	1.00	20.00
Royal Club, en paquets de 4—100	2.10	21.00

Florodora, en paquets de 2—50 1.00 20.00

CIGARETTES EGYPTIENNES

	La boîte de	Le mille
Cairo, avec fume-cigarette en carton en boîtes de 10—500	\$5.75	\$11.50
Zola, avec fume-cigarettes carton en boîtes de . . . 10—250	2.88	11.50
Hassan, bouts en liège, boîtes de . . . 10—500	4.40	8.80
Mecca, bouts unis, boîtes de 10—500	4.40	8.80
Nizam, bouts unis, boîtes de 10—250	2.00	8.00
Nizam, bouts en liège, boîtes de . . . 10—250	2.00	8.00
Hyde Park, bouts unis, boîtes de 10—100	1.20	12.00
Hyde Park, bouts unis, boîtes en fer-blanc de 100	1.20	12.00
Murad, bouts unis, en boîtes de . . . 10—250	3.19	12.75
Murad, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de 50	.64	12.75
Murad, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de 100	1.27	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes de . . . 10—250	3.19	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes en fer-blanc de 50	.64	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Mogul, bouts unis, en boîtes de 50—50	.64	12.75
Mogul, bouts en liège, en boîtes de 100—100	1.27	12.75
Dardanelles, en boîtes de 10 Bouts en liège (ovales) 250	3.25	13.00
Bouts argentés (ovales) 250	3.25	13.00
Bouts unis (ovales) 250	3.25	13.00
Yildiz Magnums, bouts dorés en boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes de . . . 100—100	2.40	24.00
Yildiz Magnums, bouts en liège en boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.40	24.00
Yildiz Magnums, bouts unis en boîtes de . . . 10—250	6.00	24.00
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.40	24.00
Imperial Fleur, bouts dorés en boîtes de . . . 10—250	5.25	21.00
En boîtes en fer-blanc de 50—50	1.05	21.00
En boîtes en fer-blanc de 100 . . . 100—100	2.10	21.00
Imperial Fleur, bouts unis en boîtes de . . . 10—250	5.00	20.00
Pall Mall, format ordinaire, bouts en liège en boîtes de . . . 10—250	4.88	19.50
En boîtes de . . . 20—200	3.90	19.50
En boîtes ouatées 50—50	.98	19.50
En boîtes ouatées de 100—100	1.95	19.50

Pall Mall, format ordinaire, bouts unis en boîtes plates de 10—100	1.95	19.50
En boîtes ouatées de 50—50	.98	19.50
En boîtes ouatées de 100—100	1.95	19.50
Pall Mall, format royal bouts en liège en boîtes ouatées de 10—100	2.60	26.00
En boîtes ouatées de 50—50	1.30	26.00
En boîtes ouatées de 100—100	2.60	26.00
Egyptian Deities, No. 3 en boîtes plates de 10, bouts unis—100	2.05	20.50
En boîtes de 10, bouts en liège. . . —100	2.05	20.50
Maspero No 22 (ovales) en boîtes de . . . 10—250	3.13	12.50
En boîtes en fer-blanc de 50—50	.63	12.50
En boîtes en fer-blanc de 100—125	1.25	12.50
Maspero, No 27 (ovales) bouts en liège en boîtes de . . . 10—250	5.00	20.00
En boîtes en fer-blanc de 10—50	1.00	20.00
blanc de 100—100	2.00	20.00
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.00	20.00
Maspero No 29 ovales) en boîtes de . . . 10—250	5.88	23.50
En boîtes en fer-blanc de 50—50	1.17	23.50
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.35	23.50
Maspero No 37 (ovales) bouts en liège en boîtes de . . . 10—250	3.13	12.50
En boîtes en fer-blanc de 50 . . . 50—50	.63	12.50
En boîtes en fer-blanc de 100—100	1.25	12.50
Maspero No 37 (ovales) en boîtes de . . . 10—250	5.25	21.00
En boîtes en fer-blanc de 50—50	1.05	21.00
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.10	21.00
Maspero No 39 (rondes) en boîtes de . . . 10—100	2.85	28.50
blanc de 50—50	1.43	28.50
En boîtes en fer-blanc de 100—100	2.85	28.50
Maspero No 41 (rondes) en boîtes de . . . 10—100	3.60	36.00
En boîtes en fer-blanc de 50—50	1.80	36.00
En boîtes en fer-blanc de 100—100	3.60	36.00
CIGARETTES IMPORTEES		
Cigarettes Wills		
Three Castles en boîtes étanches en fer-blanc de 50—50	\$1.00	\$20.00
En boîtes en fer-bl. décorées de . . . 100—100	2.00	20.00
En boîtes en fer-bl. plates de fantaisie de 10—500	10.00	20.00
En boîtes en carton de 10—100	2.00	20.00

Gold Flake		
En boîtes étanches		
en ferblanc de 50—50	.80	16.00
En paquets de . . .10—500	8.00	16.00
En boîtes glissantes		
de10—500	8.00	16.00
Capstan (douces et moyennes)		
En boîtes étanches		
en ferblanc de 50—50	.80	16.00
En boîtes en carton		
de10—500	8.00	16.00
En boîtes en carton		
de 10 aces (fume-		
cigarette)500—8.00	16.00
Wild Woodbine, en		
paquets de . . .10—500	6.25	12.50
Theodoro Vafiadis & Co.		
Bulack (Domestiques)		
Boîtes de10—200	2.40	12.00
Boîtes en ferblanc		
de50—50	.60	12.00
Boîtes en ferblanc		
de100—100	1.20	12.00
Odalisque (Importées)		
Boîtes de10—100	2.25	22.50
Boîtes en ferblanc		
de50—50	1.13	22.50
Boîtes en ferblanc		
de100—100	2.25	22.50
Extra Fines (Importées)		
Boîtes de10—100	2.65	26.50
Boîtes en ferblanc		
de50—50	1.33	26.50
Boîtes en ferblanc		
de100—100	2.65	26.50
Cigarettes Nicolas Soussa Frères		
Extra Fines, No. 25		
En boîtes de . . .10—100	2.15	21.50
En boîtes en fer-		
blanc de50—50	1.08	21.50
En boîtes en fer-		
blanc de 100 . . .100—100	2.15	21.50
Extra Fines, No. 30		
En boîtes de . . .10—100	2.45	24.50
En boîtes en fer-		
blanc de50—50	1.23	24.50
En boîtes en fer-		
blanc de100—100	2.45	24.50
Khedival, No. 3		
En boîtes en fer-		
blanc de25—25	.82	32.50
En boîtes en fer-		
blanc de50—50	1.63	32.50
En boîtes en fer-		
blanc de100—100	3.25	32.50
Cigarettes Ogden		
Otto de Rose		
En boîtes de . . .10—500	8.00	16.00
S. Anargyros		
Egyptian Delties,		
pour dames, bouts dorés		
En boîtes de . . .10—100	2.75	27.50
Tabacs à fumer coupés		
La livre		
Seal of North Carolina		
Boîtes en ferblanc ½ livre . . .	1.15	
Poches 1/6, boîtes de 5 livres	1.15	
Old Gold, paquets 1/14, boîtes de		
5 livres	1.20	
Old Chum, boîtes en ferblanc ½		
livre	1.00	
Old Chum, boîtes en ferblanc 1 li-		
vre, cartons de 3 livres	1.00	
Old Chum, paquets 1/12, boîtes		
de 5 livres	1.00	
Old Chum, sacs 1/6, boîtes de 5 li-		
vres	1.15	
Puritan Cut Plug		
Boîtes en ferblanc ½ livre . . .	1.00	
Boîtes en ferblanc 1/5 livre . . .	1.05	
Boîtes en ferblanc 1 livre	1.00	
Full Dress, boîtes en ferblanc 1/5		
livre	1.10	
Full Dress, boîtes en ferblanc ½		
livre	1.10	
Meerchaum, paquets 1/12, boîtes		
de 5 livres	1.00	

Meerchaum, poches 1/6, boîtes de		
5 livres	1.15	
Meerchaum, boîtes en ferblanc ½		
livre, cartons 3 livres	1.00	
Ritchie's Cut Plug		
Paquets 1/16, boîtes de 5 livres	0.73	
Bull Durham		
Sacs 1/11, cartons de 5 livres.	1.30	
Sacs 1/16, cartons de 5 livres .	1.30	
Unique, paquets 1/16, boîtes de 5		
livres	0.70	
Unique, paquets de 1 livre, boîtes		
de 5 livres	0.70	
Unique, paquets ½ livre, boîtes de		
5 livres	0.70	
Duke's Mixture (granulé)		
Sacs 1/14, cartons 5 livres . . .	1.10	
Pure Perique, boîtes en ferblanc		
¼ livre	1.82	
Pure Perique, boîtes en ferblanc		
½ livre	1.82	
Pure Perique, paquets 1 livre . . .	1.82	
P. XXX, boîtes en ferblanc 1 liv.	1.25	
P. XXX, boîtes en ferblanc ½ liv.	1.25	
P. XXX, boîtes en ferblanc 1/6 liv.	1.25	
Repeater, paquets 1/13, boîtes de		
3 livres	1.00	
Boîtes en ferblanc 1/9, boîtes de 2		
livres	1.10	
Snap, paquets 1/8, boîtes de 2 liv.	0.67	
Snap, paquets 1/16, boîtes de 2 liv.	0.67	
Old Virginia, boîtes en ferblanc 1		
livre	0.80	
Old Virginia, boîtes en ferblanc ½		
livre	0.80	
Old Virginia, paquets 1/16, boîtes		
de 5 livres	0.70	
Old Virginia, paquets 1/9, boîtes		
de 5 livres	0.70	
Old Virginia, paquets 1 livre, boî-		
tes de 5 livres	0.75	
Old Virginia, paquets ½ livre, boî-		
tes de 5 livres	0.75	
"Arf-a-Mo"		
Mélange à fumer de premier ordre		
Paquets 1/8; cartons 1/8 livre . .	1.50	
Sweet Bouquet, boîtes en fer-		
blanc, ½ livre	1.82	
Social Mixture, boîtes en ferblanc		
½ livre	1.00	
Social Mixture, paquets 1/12, boî-		
tes 2 livres	1.00	
Rex Mixture, paquets 1/12, boî-		
tes de 3 livres	0.97	
Rex Mixture, boîtes en ferblanc,		
½ livre, boîtes 3 livres	0.97	
St. Léger (tranché)		
Boîtes en ferblanc 1/8, cartons		
d'1 livre	1.50	
Calabash Mixture		
empaqueté en cartons de 2 livres.		
Boîtes en ferblanc 1 livre	1.60	
Boîtes en ferblanc ½ livre	1.60	
Boîtes en ferblanc ¼ livre	1.60	
Boîtes en ferblanc ⅓ livre (ron-		
des)	1.60	
Boîtes en ferblanc ⅓ livre (pla-		
tes)	1.60	
Picadilly London Smoking Mixture		
empaqueté en cartons d'1 livre		
Paquets en feuille métallique ½		
livre	1.50	
Boîtes en ferblanc ½ livre et ¼		
livre	1.50	
B. C. No. 1, paquets 1/15, boîtes 5		
livres	1.25	
Southern Straight Cut		
Paquets 1/15, boîtes 5 livres . .	1.25	
Sweet Caporal		
Paquets 1/15, boîtes 2 livres . .	1.25	
Harem (Turques)		
Paquets 1/16, boîtes 5 livres . .	2.00	
All-Baba, paquets 1/12, boîtes 5		
livres	1.00	
Brahad's Celebrated Mild and Best		
No. 1 Guard's Mixture		
Boîtes en ferblanc ½ livre	2.10	
Boîtes en ferblanc ¼ livre	2.00	

Boîtes en ferblanc ½ livre	1.95
Boîtes en ferblanc 1 livre	1.90
Brahad's Gold Leaf No. 2 Guard's	
Mixture.	
Boîtes en ferblanc ½ livre	1.80
Boîtes en ferblanc ¼ livre	1.70
Boîtes en ferblanc ½ livre	1.65
Boîtes en ferblanc 1 livre	1.60
Tabacs à fumer de Wills	
(en cartons de 2 livres)	
Capstan Navy Cut,	
Boîtes hermétiques	
Doux, ½, ¼, ⅓	
Médium, ½, ¼, ⅓	1.90
Fort, ½, ¼, ⅓	1.90
Capstan Mixture	
Medium, ½, ¼, ⅓	1.90
Tabac à Cigarettes de Wills	
Three Castles, boîtes en ferblanc her-	
métiques.	
Doux, ½	2.02
Doux, ¼, ⅓	2.05
Médium, ¼, ⅓	2.00
Best Bird's Eye, boîtes en ferblanc	
hermétiques	
¼, ⅓	1.90
Paquets en papier, feuilles mé-	
talliques ⅓	1.80
Bristol Bird's eye, boîtes en fer-	
blanc hermétiques, ¼	1.72
Bright Bird's Eye, boîtes en fer-	
blanc hermétiques, ¼	1.62
Tabacs à Fumer de Player	
Nay Cut, boîtes en ferblanc herméti-	
ques.	
Doux, ½, ¼, ⅓	1.90
Doux, 1/16	2.05
Médium, ½, ¼	1.80
Médium, ⅓, 1/16	1.85
Fort, ½, ¼	1.80
Fort, ⅓, 1/16	1.85
Navy Mixture	
Boîtes en ferblanc hermétiques,	
¼	1.90
Paquets papier, feuilles métalli-	
ques ⅓	1.90
Tabac à Cigarette Player	
Navy Cut, boîtes en ferblanc her-	
métiques ¼	2.00
Tabacs à fumer de la Richmond Ca-	
vendish Co.	
Pioneer, boîtes en ferblanc plates	
½, ¼	1.80
Pioneer, boîtes en ferblanc her-	
métiques ¼, ⅓	1.80
Pioneer, paquets papier, feuilles	
métalliques, ⅓, 1/16	1.80
Tabacs d'Ogden	
Beeswing, boîtes en ferblanc, dé-	
corées ¼	1.75
Ogden's Navy Mixture, boîtes en	
ferblanc ⅓, ¼	1.70
St. Bruno, boîtes en ferblanc, dé-	
corées ¼	1.75
St. Julien, boîtes en ferblanc, her-	
métiques ¼, ⅓	1.75
St. Julien, paquets feuilles de	
plomb 1/16	1.75
Tabac à priser National Tobacco Co.,	
Limited	
Copenhagen	0.95
Horseshoe	1.15
Papiers à Cigarettes	
La Croix, wheat straw, boîtes de	
50 carnets	3.25
La Croix, Rice paper, paquets de	
100 carnets	4.50
Chantecler, Wheat straw boîtes	
50 carnets	2.25
Chantecler, Rice paper, boîtes 50	
carnets	2.00
Chantecler, Repeater, boîtes 50	
carnets	1.75
Nouveaux prix	
Moose 14s.	0.56
Stag bar 6s. ½ butts 12 livres . . .	
boîtes 6 livres	0.48
Snowshoe	Discontinué

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

K. Cooper v. A. J. Walker, \$36.
 A. Cinq Mars et al v. T. J. Burns, \$72.
 E. L. Côté v. J. L. C. Brunet, \$14.
 S. Craydill v. Mme M. Chaussé, \$24.
 D. Sirois v. Vict. St. Martin, \$31.
 A. Richard v. J. R. Hébert, \$70.
 V. Archambault v. R. A. Lecomte, \$35.
 N. Swan v. J. D. Mongrain, \$14.
 E. Volskoski v. F. Sedleski, \$10.
 R. Cadotte v. S. Vallquette, \$39.
 S. Dav's & Sons v. O. Thibodeau, \$14.
 J. Pageau v. R. Léveillé, \$26.
 T. Bell v. M. Donoghue, \$31.
 C. Darabaner v. S. Samson, \$14.
 Mme E. Shapiro v. E. Lizotte, \$19.
 Briskin Bros. v. V. Boisver, \$50.
 F. Hurtubise v. S. Lortie, \$50.
 Mutual Life v. Citizens & Co. v. J. Pettit, \$66.
 C. Langevin v. W. Langevin, \$33.
 P. J. McIntyre v. C. Duluth, \$78.
 Beaudette & Chartrand, v. A. Laval-lée, \$16.
 Lariivière Inc. v. L. Côté, \$38.
 R. C. Scott v. J. D. E. Payette, \$10.
 J. A. Séguin v. Veuve B. Rafferty, \$61.
 H. Gariépy v. M. Robson, \$77.
 N. Beauchamp v. J. Prote, \$99.
 Mme C. S. Barnard et vir v. R. R. Pe-ters et al, \$83.
 Librairie Beauchemin, Ltée v. North End Coal Co., Ltd, \$36.
 Lib. Beauchemin, Ltée v. Cie de Fer Ornemental Dupré, \$15.
 J. E. Charbonneau v. Crown Construc-tion Co., Ltd, \$68.
 Corporation Comté de Chambly v. S. Pagé, Laprairie, \$17.
 Corporation Comté de Chambly v. W. A. Pagé, Laprairie, \$23.
 Frost Wood Co. v. H. Grenier, Lac des Iles, \$18.
 Mme S. Fillon v. A. Henry, \$17.
 H. Maron v. Harrison Rubber Co., \$95.
 L. Parent v. G. Lecourt, \$11.
 W. Daoust v. I. Litwak, \$34.
 E. Lauzon v. T. Haheu, \$96.
 F. Pilon v. E. Courtemanche, \$94.
 J. H. Gascon v. E. Desjardins, \$17.
 D. Riard v. H. Cadieux, \$14.
 G. Dupont v. R. Smith, \$22.
 G. Fritz v. A. Mardler, \$16.
 E. Girouard v. R. Conan, \$10.
 J. T. Gervais v. Mme P. Lalonde, et vir, \$11.
 E. Marques v. J. Brunette, \$13.
 A. Selman et al v. T. Phillips, \$47.
 H. Paquin v. J. E. Dubrule, \$60.
 H. Paquin v. C. Labaune, \$61.
 J. Gelber & Co v. W. J. B. Deslaur-riers, \$60.
 F. X. Gravel v. F. Fortin, \$49.
 M. Mireault v. D. Mireault, \$7.
 M. Marco v. Aetna Chemical Co., \$39.
 L. W. Beaugard v. Jos. Grimard, \$12.
 J. Ostigny et al v. A. Carbo, \$104.
 L. W. Beaugard v. J. Lavole, \$13.
 W. Drouin et Cie. J. Beaulieu, \$87.
 J. Bisailon et al v. Mme R. Cargal, et vir, \$27.
 W. Grier v. M. F. Hicks, \$48.
 R. W. Mitchell v. A. E. Michael, \$20.
 A. Larente v. A. Pinar, \$8.
 T. Jones v. J. T. Malone, \$80.
 Cie Marchand Frères v. J. W. Glin-gras, \$9.

L. Hahmovitch v. M. Bloomfield, \$24.
 Beaudoin Ltd v. L. Sommerville, \$24.
 J. O. Mailhot v. C. Jackson, \$18.
 C. W. Lindsay Ltd v. Wm. Gendron, \$42.
 H. Layton et al v. H. Liechester, \$38.
 C. Vallquette v. Jérémie Sayeur, et A. Desrochers, \$27.
 Montreal Dairy Co., Ltd v. Jos. Chal-loux, \$93.
 R. Despatis v. Veuve P. Lévesque, \$52.
 R. E. T. Pringle Ltd v. L. E. Allo \$33.
 Cons. Tobacco Co. v. J. B. MacCal-lum, \$32.
 Jos. Laliberté v. Chs. Kavanagh, Ver-dun, \$42.
 W. Garand v. Jos. St. Jean, Longueuil, \$45.
 W. Garand v. Jos. Ménard, Longueuil, \$46.
 W. Garand v. Jos. Lajoie, Longueuil, \$49.
 T. McBride et al v. Chs. Emo, West-mont, \$11.
 L. J. Trudeau v. I. Dumas, Saint-Isi-dore, \$30.
 Patenaude, Carignan Lté v. E. J. Kou-rie, \$91.
 J. B. Crépeau v. Wm. Thonfeld, \$46.
 S. Caplan v. H. Lebrun, \$17.
 L. A. David et al v. E. Beaudoin, \$35.
 L. St. Pierre v. Girouard, Ltd, \$65.
 La Banque Nationale v. J. C. Besse, \$36.
 P. Brunet v. N. M. Campbell, \$75.
 C. St. Aubin v. A. Therrien, \$68.
 A. Mercude v. J. B. Galarneau, \$25

JUGEMENTS EN COUR SU-RIEURE

W. B. Dufort v. Lucien Prevost, Mont-réal, \$163.
 V. Legault v. Mme W. H. Carrick, et Mme Wm. Carrick, Montréal, \$158.
 J. Skelly v. X. Charbonneau, J. E. Des-maraais, Ludger et Cyrille Charpen-tier, Saint-Patrick, Rawdon, et L. Charpentier & Co., Montréal, \$367.
 John Labatt, Ltd v. H. B. Mitchell Brennan Station, \$166.
 DeLorimier et Godin v. Récollet Land Co., Ltd, Montréal, \$206.
 J. A. Brien v. F. Vanasse, Pointe aux Trembles, Sedgewick Land and Inv. Co., Ltd., Montréal, \$506.
 J. A. McSloy, v. B. Vineberg, Montréal, \$192.
 Rigaud Land Co. Inc. v. J. A. H. Che-vrier, Rigaud, \$268.
 John Kainousky v. St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd, Montréal, \$1,800.
 G. Pilotte v. Can. Cement Co. Ltd, Montréal, \$2,500.
 Moses Feldman v. Annie Feldman et Mme Moise Cohen, Montréal, \$155.
 Ed. Brophy v. F. Dutilly, Montréal, \$154.
 A. J. Duchastel v. A. H. Beaumont, Maisonneuve, \$140.
 Mathews, Blackwell Ltd v. Nap. St. Julien, Rigaud, \$219.
 Brantford Computing Scale Co. v. Martie Dubois, Montréal, \$140.
 Marie-Louise Perron v. Catherine Hill, Montréal, \$200.
 Croine Lafamme v. Aaron Simino-vitch, Montréal, \$258.
 Beacon Trust Co. v. Israel M. Men-

delsohn, Boston, et Standard Mfg. and Sales Co., Montréal, \$694.
 Ovila Lalonde v. Zotique Laberge, Montréal, \$106.
 Mme Arthur Bétournay v. John Talbot, Montréal, \$1,552.
 W. Daoust v. Pierre Rivard, Montréal, \$129.
 W. Skead v. J. C. Rancourt, Naplerville, \$353.
 R. Robert v. Jos. Charbonneau, Saint-Christophe, \$122.
 Lamontagne, Ltd v. Onésime Simard, Huberdeau, \$109.
 J. R. Laurier v. Morris Small, East End Emporium, Montréal, \$360.
 J. Gourdine v. Fred. Lapointe, Mont-réal, \$254.
 Tobin Mfg. Co. v. Dieudonné Ray-mond, Montréal, \$1,354.
 Jacob Rosenberg v. Sam Mendzyst, Montréal, \$180.
 J. G. Dupont v. Aug. Martineau, Mont-réal, \$185.
 Ville d'Outremont v. J. S. Mondon, Montréal, \$444.
 W. B. Dufort v. Jos. et Dav'd Beau-lieu et Beaulieu et Frère, Montréal, \$112.
 C. Gatien v. Mtl. Loco. Works Ltd, Montréal, \$1,500.
 L. Villeneuve & Co., Ltd v. Jos. Leca-valler, Montréal, \$230.
 Geo. B. Latour v. Geo. Lanthier, La-chne, \$196.
 Paul Ranger v. Henri Becotte, Saint-Norbert, \$467.
 Jos. Ward & Co. v. Antoinette Pauzé, Mme Jos. Edg. Martel, et Pauzé & Co., Montréal, \$161.
 J. Gosselin v. Mt. Loco. Works, Ltd, Montréal, \$2,000.
 S. Bercovitch v. W. Lasalle, H. E. Horner et A. Allard, Montréal, \$104.
 Mme M. Da'dson, v. W. G. Midgley, Montréal, \$350.
 R. A. S. B. Copeman v. A. Moir, Mont-réal, \$237.
 Can. Gen. Elect. Co., Ltd v. Geo. Trimm, Montréal, \$131.
 W. T. Hodge v. J. R. Starnes, Mont-réal, \$1,046.
 P. Batchnuck v. Asbestos Mfg. Co., Montréal, \$250.
 Montreal Abattoirs Ltd v. Urgèle Brunet, Montréal, \$177.
 Onésime Champagne v. C. P. R., Montréal, \$4,000.
 Goodwins, Ltd v. John Jacco, Mont-réal, \$216.
 Mme M. E. Stuart v. J. A. Jameson, Montréal, \$850.
 Nap. Gagnon v. James Milar, Mont-réal, \$158.

EXECUTIONS EN COUR SUPE-RIEURE

A. Poltras v. Mlle A. Leriche, \$4,535.
 Wilson Paterson Co. Ltd v. F. X. Le-blanc, \$1,423.
 Mme E. Goulet v. Mlle G. Carignan, \$11.
 J. A. Vaillancourt Ltd v. N. Dufresne, \$109.
 E. A. Lespérance v. J. Hamelin, \$248.
 Mme R. Weissman v. M. Zellcovitch, \$117.
 N. Légaré v. Amédée Tremblay, \$231.

La Banque Provinciale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Hon. H. LAPORTE, C.P., Président de la maison Laporte, Martin, Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président: M. TANCREDE BIENVENU, Directeur The Lake of the Woods Milling Coy.

Monsieur G. M. Bosworth, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

Honorable ALPHONSE RACINE, Président de la maison de gros "Alphonse Racine, Ltée."

Monsieur L.-J.-O. BEAUCHEMIN, Président de la Librairie Beauchemin, Ltée.

Monsieur M. CHEVALIER, Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président. Docteur E.-P. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Honorable N. PERODEAU, N.P., Min^{re} sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Dix-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue ce jour, à midi.

Étaient présents: Hon. g^r Alex. Lacoste, Hon. H. Laporte, docteur E.-P. Lachapelle, MM. W.-F. Carsley, Martial Chevalier, L.-J.-O. Beauchemin, Honorable N. Pérodeau, Honorable Alph. Racine, MM. G.-M. Bosworth, Alf. Saint-Cyr, représentant les Soeurs Grises; Charles Branchaud, G.-N. Moncel, Joséphat Rufiange, P.-F. McCaffrey, représentant la succession O'Brien, G.-N. Ducharme, H.-G. Lajole, Pierre Desforges, A.-S. Delisle, Alexandre Lacoste, A.-J.-H. Saint-Denis, Thomas Préfontaine, Wilfrid Leduc représentant la succession Joël Leduc, U.-H. Dandurand et autres.

RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 23 JANVIER 1918.

Messieurs:—

Conformément à la loi des Banques, nous venons aujourd'hui vous soumettre nos comptes pour l'exercice 1917, terminé le 31 décembre dernier. C'est le dix-huitième bilan depuis l'organisation de votre institution.

Durant l'année dernière, comme depuis le début de la guerre européenne, de concert avec les autres banques canadiennes, nous avons prêté nos services à l'Etat pour lui procurer les ressources qui lui étaient nécessaires dans les circonstances, tout en donnant à notre clientèle du commerce et de l'industrie, l'appui dont elle avait besoin pour faire face à la situation présente, et à venir.

Au cours de l'Exercice, comme vous le savez, le Min^{re} des Finances a invité toutes les banques canadiennes à prêter leur concours au placement de cet Emprunt National de la Victoire, dont le grand succès a étonné l'univers entier; nous avons mis nos succursales à la disposition des souscripteurs, et nous avons eu la satisfaction de remettre des souscriptions s'élevant au chiffre imposant de près de **Deux Millions de piastres**.

Ceci démontre l'esprit de patriotisme de notre clientèle et la fécondité de l'épargne dans les localités où notre banque est établie, puisque, malgré les retraits qu'ont occasionnés ces souscriptions, les obligations du public, comprenant les dépôts confiés à votre institut ont augmenté d'une somme d'au-delà de trois millions deux cent mille piastres durant l'année écoulée. Le total de notre bilan s'élève au 31 décembre dernier au chiffre de plus de vingt-et-un millions de piastres. Vous verrez sans doute dans cette augmentation le témoignage de confiance qu'inspire la Banque Provinciale du Canada, dans les provinces du Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, où elle est maintenant établie.

Nous avons signalé l'année dernière une prospérité notable dans l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie de notre pays. Cette prospérité s'est généralement maintenue durant l'année écoulée.

En raison des circonstances, et forts de l'approbation que vous, messieurs les actionnaires, vous avez toujours donné à vos administrateurs, nous avons continué de tenir une encaisse

se très élevée et une proportion considérable de l'actif facilement réalisable; au bilan général, vous pourrez constater un actif liquide d'au-delà de treize millions de piastres, soit plus de 68½ pour cent des obligations au public.

Comme d'habitude, les inspecteurs de la banque ont fait leur inspection annuelle dans chacune des succursales et au bureau chef; puis, en conformité de la Loi des Banques, les deux auditeurs spéciaux nommés chaque année par Messieurs les Actionnaires ont aussi fait la vérification des valeurs et des comptes composant le bilan général de votre institution; le certificat dûment signé par eux, apparaissant au bas du bilan, fait foi de leur entière satisfaction.

Notre inventaire a été établi avec le même soin que les années précédentes, et toutes les dépenses relatives aux frais de construction, de coffres-forts, et de mobilier s'amortissent graduellement.

Après déduction de tous frais généraux, des intérêts payés aux déposants, des provisions pour pertes, etc., notre compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice d'au-delà de deux cent sept mille piastres, soit près de 21 pour cent sur le capital payé par l'institution.

Des bénéfices réalisés, la somme de cinquante mille piastres a été portée au "Fonds de Réserve", lequel s'élève maintenant au montant de \$750,000, savoir, le pourcentage de 75 pour cent sur le capital versé de la banque.

Messieurs les commissaires-censeurs (commission permanente de contrôle pour le département d'épargne) ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'institution; leurs travaux mensuels à la vérification des valeurs de placements en font foi.

Dans la période difficile que notre pays traverse où toutes les volontés doivent tendre vers un même but, notre personnel nous a donné une pleine satisfaction; l'excellent esprit qui l'anime, son travail, son zèle et son dévouement ont beaucoup contribué au résultat du bilan que nous vous présentons ce jour et dont vous serez certainement satisfaits.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) H. LAPORTE, Président,
TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et gérant-général.

RAPPORT DES COMMISSAIRES CENSEURS POUR L'EXERCICE 1917.

Messieurs les actionnaires:—

Malheureusement c'est encore durant la guerre que nous avons à vous présenter notre rapport de l'année écoulée.

Cependant, nous constatons avec plaisir que les opérations de votre banque ont augmenté notablement comme par le passé; c'est là la conséquence naturelle de l'activité générale dans les affaires du pays, que nous vous signalions en 1916, activité qui a continué à se développer en 1917.

Fort de votre approbation, la direction, pour parer à toutes les éventualités, a toujours gardé une encaisse très considérable ainsi que nous l'avons constaté par les états mensuels, qui nous ont été fournis.

Nous avons régulièrement procédé à nos vérifications mensuelles des valeurs de tout repos: débetures des gouvernements, des municipalités etc., durant l'exercice 1917. En tout temps ces valeurs de placement et l'encaisse réunies étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos règlements concernant le contrôle des dépôts du département d'épargne, comme les minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre institution. Le bilan de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de plus de **Vingt-et-un millions de piastres**. Les obligations au public comprenant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de plus de **Trois millions deux cent mille piastres**, et le nombre des déposants dépasse maintenant 70 000; enfin la réserve des profits accumulés est actuellement de \$750,000 bien que les actionnaires n'aient jamais été appelés à la contribution de ce fonds, vu que les actions formant le capital actuel de la banque ont été toutes souscrites "au pair".

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver le bilan et les comptes de l'exercice 1917, tels qu'ils vous sont soumis.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES CENSEURS
(Signé) A. LACOSTE, Président.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

31 Décembre 1917.

CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre, 1916 \$ 17,520.32	
Profits de l'année finissant le 31 décembre 1917, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$36,136.14) et provision pour pertes 207,483.68	
	\$225,004.00

DEBIT

Pour quatre dividendes trimestriels, en tout 7% 70,000.00	
Taxe de guerre sur le Papier Monnaie (circulation de cette Banque) 10,000.00	
Amortissement sur les Edifices, immeubles et ameublements de la banque .. . 23,500.00	
Porté au crédit des Valeurs détenues comme Placements et Contingent 40,000.00	
Souscription au Fonds Patriotique 6,500.00	
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension pour officiers et employés de la Banque 5,000.00	
Porté au Fonds de Réserve 50,000.00	
	\$205,000.00

Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre, 1917 20,004.00	
	\$225,004.00

FONDS DE RESERVE:—

Balance au crédit, 30 décembre, 1916 .. . 700,000.00	
Montant porté au 31 décembre, 1917 .. . 50,000.00	
	\$750,000.00

VERIFIE ET TROUVE EX-ACT	POUR LE BUREAU DE DIRECTION:
(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable en chef.	(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) M. LAROSE, Inspecteur en chef.	(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant Général.

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 1917**PASSIF**

Dépôts ne portant pas intérêt \$ 3,959,508.21	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date .. . 11,983,125.14	
Balance due au gouvernement Fédéral 2,000,946.34	
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux 239,162.19	
Balances dues aux banques et correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger 500,000.00	
	\$18,682,741.88

Billets de la Banque en circulation .. . 1,157,278.00	
Dividendes déclarés et non encore réclamés 1,979.54	
Dividende déclaré et payable le 2 janvier 1918. 17,500.00	

Total des Obligations au Public .. . \$19,859,499.42	
Capital versé 1,000,000.00	
Fonds de Réserve 750,000.00	
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension 30,000.00	
Balance au compte de Profits et Pertes 20,004.00	
	\$21,659,503.42

Obligations non comprises dans les item précédents 11,492.15	
	\$21,670,995.57

ACTIF

Espèces monnayées 95,886.01	
Billets du Dominion 1,551,081.00	
Billets des autres Banques 396,025.00	
Chèques sur d'autres Banques 1,589,834.58	
Balances dues par d'autres Banques en Canada 1,542,575.98	
Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers 649,218.08	
	\$ 5,824,620.65

Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, n'excédant pas le prix du marché. 778,868.75	
Valeurs municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes 2,993,014.82	
Obligations de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché 1,307,191.26	
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions 2,787,808.13	

Grand total \$13,691,503.61	
Prêts à terme aux Corporations Municipales paroissiales et scolaires \$305,486.15	
Prêts courants et escomptes en Canada 6,889,371.21	
	\$7,194,857.36
Déduction pour intérêts perçus d'avance sur les dits effets 36,136.14	
	\$ 7,158,721.22

Dépôts faits au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de de la Banque en circulation 64,383.76	
Créances en souffrance, déduction faite des pertes. 41,599.40	
Immeubles autres que les Bureaux de la Banque 152,871.42	
Immeubles et meubles appartenant à la Banque au prix coûtant tant déduction faite des amortissements. 328,134.88	
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque 20,930.73	
Autre actif non compris dans les item précédents. 212,850.55	
	\$21,670,995.57

VERIFIE ET TROUVE EX-ACT:	POUR LE BUREAU DE DIRECTION:
(Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.	(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) M. LAROSE, inspecteur en Chef.	(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES**Aux Actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux actionnaires, le rapport suivant:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 31 décembre 1917, nous avons, dans le cours de l'année, contrôlé la Caisse du Bureau Principal, et vérifié les valeurs du Bureau Chef, et aux succursales principales, et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des directeurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice de l'année 1917, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) ALEX. DESMARTEAU, L.I.C., Montréal.
J.-A. LARUE, Québec.

Montréal, le 12 janvier 1918.

A une assemblée des directeurs de la banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'honorable M. H. Laporte fut élu président du bureau de direction et MM. W. F. Carsley et Tancrede Bienvenu, gérant-général, tous deux vice-présidents de la banque.

Et à une assemblée des commissaires-censeurs, immédiatement tenue après celle des directeurs de la banque, sir Alexandre Lacoste fut élu président de ce bureau et M. le docteur E. Persillier-Lachapelle, vice-président.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année. Le 29 janvier 1918.

Maintien du dividende régulier et supplémentaire du U. S. Steel, maintien du dividende de l'action série B du Bethléem Steel; tels sont les faits heureux par quoi se termine la journée. L'un et l'autre, d'ailleurs, avaient été pressentis par la clientèle et ainsi s'explique la brillante reprise généralisée à toutes les valeurs à la cote que l'on a pu observer.

De plus en plus on semble croire à New-York que l'Autriche est désireuse de faire la paix et l'Allemagne d'amorcer des pourparlers qui l'y conduiront. On annonce que le chancelier allemand formulera bientôt au Reichstag, des propositions définies, cette fois, relatives à la Belgique. Les dépêches signalent de nouvelles émeutes dans les empires du centre, des articles révolutionnaires de journaux jusqu'ici soumis au Kaiser, des discours nettement pacifistes de chefs socialistes. Tout ceci est bel et bon et indique peut-être un courant d'opinion, une tendance vers la paix, mais ne révèle pas un fait. Des faits pourtant, il n'en manque pas, mais ils ne signifient pas la paix. La révolution russe commencée par un air de flûte accompagnant des paroles de fraternité universelle, tourne au tragique. Les Bolshéviki après avoir tenté de faire à la Roumanie ce que l'Allemagne fit à la Belgique, lui déclarent la guerre, puis déclarent la guerre à la Finlande. Finalement, ils font la guerre, en Russie même, à ceux qui ne pensent pas comme eux. M. Baker déclare qu'il a cinq cent mille hommes en France et en aura un million de plus avant la fin de l'année. L'Angleterre tente un nouvel effort militaire et jamais la France n'a été si forte devant la poussée allemande qui la menace. De tous côtés c'est donc la guerre, or la guerre c'est la prospérité de l'industrie qui en vit, c'est l'accumulation des recettes sur le surplus et c'est en définitive un marché de hausse à prévoir.

Certes il existe à l'heure présente des causes d'inquiétude et notamment on peut dire qu'en février il n'y aura que dix-huit jours de travail industriel, que la production diminuera et que les dividendes maintenus aujourd'hui ne le seront pas dans trois mois. Evidemment on peut dire cela, mais on peut dire aussi qu'il ne faut jamais chercher midi à quatorze heures et c'est pourquoi nous avons confiance dans le marché.

BRYANT, DUNN & CO.

LE RENDEMENT DES MINES ET LES PROFITS REALISES PAR LES COMPAGNIES EN 1917

Les actionnaires de plusieurs compagnies minières ont tenu dernièrement leurs assemblées annuelles. Le rapport financier présenté à l'assemblée de la Porcupine Crown Mines, Limited, tenue cette semaine, indique une diminution dans les recettes brutes que cette compagnie a encaissées durant l'année 1917. Pour cette dernière année la valeur du minerai extrait représente un montant de \$364,703, comparativement à \$575,604

pour l'année 1916. Après déduction faite des frais d'exploitation, des prélèvements pour dépréciations, taxes, etc., il reste un profit net de \$109,421 contre \$270,430 en 1916.

M. S. W. Cohen, le gérant général de la Compagnie a donné les raisons de cette diminution de revenus. L'une des principales causes a été, d'après lui, l'effondrement qui s'est produit dans la mine durant le mois d'avril, qui a retardé les opérations pendant une durée de deux mois et demi et accumulé une quantité considérable de minerai. Les difficultés résultant de la rareté de la main-d'oeuvre et le coût élevé du matériel n'ont pas été étrangers non plus à cette diminution de la production et, par suite, à la réduction des dividendes.

Par contre, le rapport financier de la Crown Reserve Mining Company, présenté aussi à l'assemblée annuelle, qui a eu lieu mercredi, démontre que la production du minerai a été en 1917 supérieure à celle de 1916, puisque la valeur en est montée, en une année, de \$191,822 à \$265,155. Après le paiement des frais d'exploitation et autres dépenses, il reste une balance représentant des profits nets de \$82,573 comparativement à \$2,973 l'année précédente. En portant ce montant au crédit du compte des profits et pertes, la Compagnie se trouve à avoir un surplus actuel de \$930,079 et, après déduction faite des frais d'administration, taxes, dépréciations, etc., le surplus net est de \$781,765.

Le compte rendu de l'année fiscale de la Temiskaming Mining Company, pour l'année finissant le 31 décembre dernier, indique aussi une augmentation considérable des recettes, due à la production plus élevée des mines. Ces recettes ont été de \$875,782, comparativement à \$708,877 en 1916. Après déduction des dépenses et charges ordinaires, les recettes nettes se montent à \$544,342, contre \$352,890 l'année d'avant.

La Nipissing Mines n'a publié pour le moment qu'un rapport sommaire de sa situation financière. D'après ce rapport la Compagnie possède en banque et en valeurs d'emprunts de guerre canadien et américain un montant de \$1,917,015. La valeur du minerai ou des lingots en transit ou dans les fondeurs est de \$96,048. Celle du minerai ou lingots prêts pour l'expédition est de \$1,067,986. Comparé avec le rendement de décembre, 1917, et celui du mois correspondant de 1916, ce montant représente une augmentation de 42 pour cent.

Pour se faire une idée des ressources que fournissent au pays l'exploitation des mines et la vente de leurs produits, il suffit de noter que jusqu'au 1er janvier 1918, le rendement des mines d'argent du Nord de l'Ontario se totalise à \$156,000,000, et éventuellement ces mines peuvent atteindre une production de \$200,000,000. Les mines d'or de Porcupine et de Kirkland Lake ont contribué à ce rendement pour un montant de \$37,500,000, et celui que représente la production de la Hollinger Consolidated Mines est estimé à 55 pour cent, environ du chiffre total.

Jusqu'à la fin de 1917 les Mines de l'Ontario ont distribué à leurs actionnaires respectifs un montant de dividendes qui s'élève à \$83,000,000.

La Banque Molsons

FONDEE EN 1855

Capital Versé \$4,000,000

Fonds de Réserve 4,800,000

SIEGE SOCIAL MONTREAL.

Succursales dans 98 des principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edward C. Pratt, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000

Capital versé 2,000,000

Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000

CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000

82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable H. LAPORTE, C. P., de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSELEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limitée.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.

Secrétaire, M.J.-A TURCOT

Chef Département de Crédit,

M. C.-A. ROY

Inspecteur en Chef,

M.-M. LAROSE,

Inspecteur,

M. ALEX. BOYER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000

Capital versé et fonds de réserve 7,700,000

Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;

l'hon. F.-L. Bélique, vice-président;

A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M.

Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bon

ner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)
l'hon. H.-B. Rainville, Président
17 rue S.-Jean, Montréal
l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacrement
Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00
DEPOT AU GOU-
VERNEMENT . . . \$60,660.00

—Bureau principal:—
179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

APropos de la „Canada Life”

Les agents de la „Canada Life” ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La „Canada Life” a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la „Canada Life”, en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,

Président et gérant général

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

ASSURANCES

Cautiionnements

Judiciaires

Garantie de Contrats

Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies

Vol, Bris de Glaces

Attelages

Responsabilité

de Patrons et Publique

Pharmaciens, Automobiles

La Prévoyance

160 rue St.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J. G. GAGNE, gérant général

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY

Licencié Inst. Comptable, Comptable Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs

103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL

Téléphone MAIN 2701-9

Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevallier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

ASSURANCES

L'ATTRAIT DE L'ASSURANCE-VIE

Depuis quelques années l'assurance-vie a fait des progrès considérables et cela est dû aux facilités attrayantes qui ont été fournies, parmi lesquelles on peut noter: (a) paiement du double du montant en cas de mort par accident; (b) rendre les polices de vie commune payables comme dotations dans la vieillesse; (c) possibilité d'obtenir de l'argent comptant et valeur à tous âges, quand une police est en force depuis deux ou trois ans; et (d) annulation des primes à venir, en cas d'incapacité totale. Et encore tout récemment, plusieurs compagnies ont introduit l'assurance du "revenu mensuel"; aussi tarifs de conditions d'un an.

Ci-dessous un tableau des primes ordinairement demandées à présent pour différentes formes d'assurance-vie et dotation, par une compagnie régulière:—

Primes annuelles pour \$1,000.00 sur six différents âges.

Age	16	25	30	35	40	50
Une année	\$ 7.79	\$ 8.22	\$ 8.61	\$ 9.23	\$10.17	\$14.79
Cinq ans	9.14	10.01	10.93	12.11	13.67	22.40
Sept ans	9.18	9.74	10.27	11.08	12.43	19.80
Vie	13.44	16.32	18.57	21.52	25.41	37.92
20 paiements	20.97	24.32	26.68	29.59	33.21	44.19
Fin 20 ans	41.02	41.55	42.07	42.89	44.25	50.44

qui sont mortes dans le désastre de Halifax. On pourrait facilement prévenir plus de 80 pour cent des feux au Canada. Que chacun aide à en réduire le nombre en 1918.

*Les pertes survenues au cours de la dernière semaine de décembre n'ont pas été toutes signalées jusqu'à présent.

PREVENTION DES FEUX DE FORETS EN QUEBEC

Les associations coopératives de protection contre les feux de forêts dans la province du Québec ont réussi à réduire de beaucoup les dommages causés par le feu aux forêts de cette province. La première à se mettre à l'oeuvre est l'Association protectrice des forêts du Saint-Maurice, organisée en 1912. Grâce à ses succès, d'autres organisations du même genre ont été formées; elles sont maintenant au nombre de quatre; elles protègent une super-

Avril	1,804,422
Mai	1,235,767
Juin	1,392,448
Juillet	1,450,073
Août	1,628,233
Septembre	1,755,104
Octobre	1,002,969
Novembre	1,284,517
*Décembre	4,267,340

Le nombre des feux mentionnés était de 14,092, mais 76 incendies ont causé des dommages évalués à plus de \$15,500,000. ent quatre-vingt-dix-huit personnes ont été brûlées à mort pendant l'année, sans compter celles ficie d'environ 70,000 milles carrés de terres forestières. Elles sont maintenues et administrées en grande partie par les propriétaires de coupes de bois; mais le gouvernement provincial contribue aux dépenses, en retour de la protection qu'elles accordent aux terres non concédées de la province. Cette protection embrasse maintenant environ 80 pour cent des terres publiques de la province. Chaque association comprend un gérant, un personnel d'inspecteurs et des gardes incendies, tous choisis d'après leurs aptitudes à remplir leur tâche.

LOI LACOMBE

LA CANADA LIFE ASSURANCE CO.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Canada Life Assurance Company a eu lieu cette semaine, à Toronto, sous la présidence de M. Herbert C. Cox. Il ressort du rapport annuel de cette institution que ses opérations pour l'année 1917 ont été des plus satisfaisantes. Le nombre des nouvelles polices a été plus considérable que jamais. De fait, pour les 12 mois terminés le 31 décembre, les affaires de la compagnie sont les meilleures dans son histoire.

Les polices émises et celles remises en vigueur se montent à \$23,542,464, soit une augmentation de \$3,018,420 sur 1916, ou 14.34 pour cent. Les nouvelles polices payées se chiffrent à \$21,368,943, soit une augmentation de \$2,331,

797. Le revenu des primes accuse une augmentation substantielle de \$6,016,099. Le revenu total fut de \$9,570,991, une augmentation sur 1916, de \$733,908. Les prêts aux détenteurs de polices est actuellement de \$9,222,925, une légère augmentation de \$194,443 pour les trois années écoulées.

La réserve des polices est maintenant de \$52,562,478 et l'actif total est de \$62,580,336, soit une augmentation de \$3,341,153.

LE FLEAU DE L'INCENDIE

Les pertes causées par le feu au Canada, pendant l'année 1917, se sont élevées à \$23,251,604. Les pertes mensuelles se répartissent ainsi:

Janvier	\$2,176,594
Février	2,487,706
Mars	2,766,431

Déposants	Empoyeurs
Chs. E. Jodoin	American Car Co.
Joseph Hogue	Montreal Tramway
H. P. Renaud	M. L. H. & P. Co.
Benjamin Lefort	Caron Advertising
M. E. Norris
.....	The Canada Steamsh'p Liners
Jos. Smith	Canada Stove and
.....	Foundries Co., St. Laurent
François Paré	Martin Frères
Ovila Marsan	M. T. R.
Arthur Bouchard	Pacifique Canadien
Jos. Loppé	Inter Rail Publishing Co.
Arthur Rousseau
.....	St. Lawrence Bridge
Zotique H. Primeau	James M. Aird
Jos. Lecavalier	Dawes Brew. Co., Ltd.
Emile Moreau	G. T. R.
Victor Tassé	Cle Gallbert
Médéric Duchesne	Omer Lacroix
Magloire Hamel	National Bridge
Ephrem Laberge
.....	Canada Car & Foundry
Henri Lachance	Cassidy Ltée.
Jos. Léveillé	United Shoe Co.

Table Alphabétique des Annonces

Anchor Cap & Closure Corp. 11	Canadian Poster 34	Gagnon & L'Heureux 50	Maxwell's Limited . . . 23
Assurance Mont-Royal 48	Caron, L. A. 50	Garand, Terroux & Cie 50	Molson Brewery
Baker & Co. (Walter) . 8	Chaput, 17	Gillett Co., Ltd., (E.W.)12 Couverture
Banque d'Hochelega . . 47	Christin Couverture	Gonthier & Midgley . . 48	Montbriand, L.-R. 50
— Nationale 47	Church & Dwight . . . 4	Handy Collection Asso-	National Breweries Ltd. .
— Molson 47	Cie d'Assurance Mutuel-	ciation 50 32-33
— Provinciale . . . 47	le du Commerce . . . 48	Hatton 5	National Cash Register 10
Banque Provinciale . .	Compagnie Impériale	Hébert, L.-H. & Cie. . 23	Nova Scotia Steel Co. . 47
. (rapport) 44-45	Enreg. 11	Hiram Walker 35	Paquet et Bonnier . . . 50
Barnett 22	Clark, Wm. 8	Imperial Oil . Couverture	Pink, Thos. 26
Benoit et DeGrosbois . 48	Cluett, Peabody & Co. 4	Imperial Tobacco . . . 13	Poulin et Cie 50
Black Watch 36	Connors Bros. 12	Jonas & Cie, H.	Rolland & Fils, J.-B. . 50
Bowser 11	Copenhagen 39 Couverture	Roy, Henri. 28
British Colonial Fire	Couillard, Auguste . . 50	La Prévayonce 48	St-Amour, E. 50
Ass. 48	Dionne's Sausage . . . 8	Leslie & Co., A. C. . . 22	St. Lawrence Sugar Co. 7
Brodeur A. 8	Disston Saw 25	Lewis Bros. 20	Seagram, Jos. 30
Brodie & Harvie 8	Dom. Canners Co., Ltd. 3	Liverpool-Manitoba . . 48	Sun Life of Canada . . 48
Brunet J. 8	Eddy, E. B. Co. 7	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	United Shoe Machinery
Canada Cement 21	Esinhart & Evans, . . 48	McArthur, A. 22 27
Canada Foundries and	Ewing, S. H. & Sons, 28	McCaskey. 17	Western Ass. Co. 48
Forgings 25	Fontaine, Henri 50		Wilson, Lawrence A. . . 31
Canada Life Assurance	Fortier, Joseph 48		Winnipeg Grocer 17
Co. 48	Furuya (Japan Tea) . . 6		Wiser, J. P. & Sons, Ltd 28
			Wisintainer & Fils. . . 23

Maison fondée en 1870
AUGUSTE COUILLARD
 IMPORTATEUR DE
 Ferronnerie et Quincallerie, Verres
 à Vitres, Peinture, etc.
 Spécialité: Poêles de toutes sortes
 Nos 232 à 239 rue S.-Paul
 Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs
 et fait bénéficier ses clients de cette économie.
 Attention toute spéciale aux commandes
 par la malle. Messieurs les marchands
 de la campagne seront toujours servis
 au plus bas prix du marché.

Main 7059
L.-A. CARON, Téléphone Bell
 MAIN 3570
 Comptable licencié
 Institut des Comptables et Auditeurs
 de la Province du Québec
 48, Notre-Dame-O., Montréal

Main 7059
PAQUET & BONNIER
 Comptables Liquidateurs, Auditeurs,
 Prêts d'argent, Collection
 Chambre 501
 120 St Jacques MONTREAL

New Victoria Hotel
 H. FONTAINE, Propriétaire
 QUEBEC
 L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
 Plan Américain. Taux, à partir de \$2.00 P.

GARAND, TERROUX & CIE
 Banquiers et Courtiers
 48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

L.-R. MONTBRIAND
 Architecte et Mesureur,
 230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR
 Curateur et Liquidateur de Faillites
 Commissaire pour Québec
 Edifice Banque de Québec
 No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Main 3235.
 Chambres 713-714.

GAGNON & L'HEUREUX
 COMPTABLES LICENCIÉS
 (CHARTERED ACCOUNTANTS)
 Chambres 315, 316, 317, Edifice
 Banque de Québec
 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Bell Main 4912
 P.-A. GAGNON, C.A.
 J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Vient de Paraître
**ALMANACH ROLLAND, AGRICOLE,
 COMMERCIAL ET
 DES FAMILLES**
 — 52^e Année —
 Publié par la
**COMPAGNIE J.-B. ROLLAND
 & FILS,**
 MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usages, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filloùl", par A. D. DeColles; "Un héros inconnu", par R. Girard; "Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoolisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX
 15c, — franco par la malle, 20c.

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal
 Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
 1517 Papineau 154 Marquette

**Vieilles Vivants, Oeufs Frais
 Pendus et Plume**

Demandés par

P. POULIN & CIE

MARCHÉ BONSECOURS, MONTREAL

Remises Promptes. Pas de Commissions
 Demandez les prix par lettre.

Vos Clients Reviendront-ils Souvent ?

Qu'est-ce qui fait revenir les clients fréquemment ?

C'est un traitement honnête et courtois et la vente d'un article de vente régulière.

Est-ce que la vente de brouettes ou de tondeuses de gazon fera revenir souvent les clients à votre magasin ?

Non.

Quelles lignes le marchand de quincaillerie doit-il tenir pour demeurer en relations constantes avec un plus grand nombre de clients ?

Les Huiles et Graisses pour automobile.

Pourquoi ?

Parce que ce sont des articles de consommation régulière. Chaque année voit grossir dans de vastes proportions l'armée déjà considérable des automobilistes qui achètent des lubrifiants pour leur automobile. En prenant en stock les Lubrifiants d'Automobile Polarine, vous pouvez faire patroner votre magasin par tous les automobilistes de votre ville ou de votre région. Vous pouvez non seulement ajouter des profits à votre commerce, en leur vendant des huiles pour leur moteur, mais en outre saisir par le fait même, l'opportuni-

té d'augmenter vos affaires dans vos lignes régulières de quincaillerie.

Les Lubrifiants d'Automobile sont de véritables producteurs d'affaires avec la meilleure catégorie de clientèle: le propriétaire d'automobile.

Quelle est la bonne huile à moteur qu'il convient de tenir ?

POLARINE.

Elle est faite en deux sortes: POLARINE et POLARINE Pesante, et se vend en barils, en demi-barils et en bidons de 1 et 4 gallons. Il y a aussi une canistre spéciale d'un demi gallon pour l'auto Ford, ainsi qu'un tonnelet en acier de 12½ gallons muni d'une canule reversible.

Polarine est déjà le lubrifiant pour moteur le mieux connu qui se fasse. La Polarine est constamment annoncée chaque année dans les journaux, les revues fermières et les magazines d'automobiles de tout le Canada.

Notre proposition au détaillant vous offre un profit de 33 1-3% ou plus, selon la quantité que vous vendez.

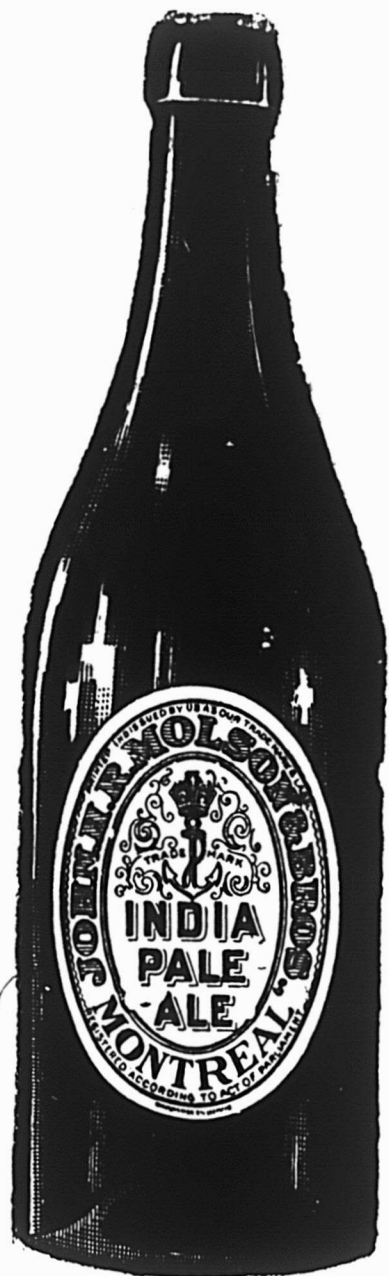
Ecrivez à l'Imperial Oil, Limited, Chambre 704, Bâtisse Imperial Oil, à Toronto, pour plus amples informations.

Polarine
FRICTION REDUCING MOTOR OIL

IMPERIAL OIL, LIMITED

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est celle que veut
le consommateur ;
donnez-la lui. . .

La vente de cette
BIÈRE en bouteilles
excède celle de tou-
tes les autres mar-
ques réunies. . . .

Brassée à Montréal
DEPUIS 132 ANS